

DELL CERTIFIED PARTNER

OFIS
IT, Services People You trust.

Imprimante Dell V313
Multifunction Couleur
Impression-Photocopie-Scan

Ordinateur

- Dell Optiplex GX270
- Pentium 4
- 1.2 Ghz
- Ram : 1Go
- Windows XP
- Disque Dur 80Go
- Ecran Plat 17"

+ OpenOffice.org
+ Antivirus offerts

Fcfa = 185.500

Tél. : 01-600-0000

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3272 du Vendredi 8 Mars 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Congo Mining

Nouvelle ressource pour le projet Mayoko-Moussondji annoncée à la conférence d'Indaba



Le minerai de Mayoko-Moussondji est d'une grande teneur en fer. (P.19)

32^{ème} groupement naval de la Marine nationale

Hommage au vice-amiral Jean-Dominique Okemba et au contre-amiral Mathias Bangui

(P.5)

C.r.c (Croix-rouge congolaise)

Désormais, Pointe-Noire a son bureau départemental, tout comme le Kouilou



Les responsables de la Croix-rouge congolaise. (P.16)

www.JobCongoBrazza.com
Publiez gratuitement vos offres d'emploi

1^{er} anniversaire de la tragédie de Mpila à Brazzaville

L'événement a été commémoré par une messe en l'église Sainte Marie de Ouenzé



De g. à dr: NN.SS. Jan Romeo Pawloswki, Anatole Milandou et Louis Portella Mbuyu.

(P.10)

Comité de suivi de la municipalisation accélérée des Plateaux



André Obami-Itou confiant sur les préparatifs de la fête de l'indépendance à Djambala

(P.3)

5^{ème} session extraordinaire du conseil central du C.a.d.d-M.j

André Okombi-Salissa conduit son mouvement de jeunesse vers le «congrès de détermination»

(P.7)

5^{ème} session extraordinaire du comité P.c.t de Brazzaville

Le journaliste Mfumu primé par Sylvestre Ossiala, pour son édition spéciale sur l'histoire du P.c.t

(P.6)



Une Banque d'Envergure pour les Projets de tous les Congolais

Rond point de la Poste
Tél : +242 06 508 10 49
BP. 37 Brazzaville



Notre ambition : votre réussite

Comité de suivi de la municipalisation accélérée des Plateaux

André Obami-Itou confiant sur les préparatifs de la fête de l'indépendance à Djambala

A cinq mois des festivités marquant le 53^{ème} anniversaire de l'accession du Congo à la souveraineté nationale, qui auront lieu à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, le 15 août prochain, André Obami-Itou, en sa qualité de président du comité de suivi de la municipalisation accélérée dudit département, a organisé, mardi 5 mars 2013, un déjeuner de presse, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville. L'objectif était d'échanger avec les chevaliers de la plume et du micro sur l'évolution des travaux à Djambala. A cet effet, l'orateur a fustigé l'attitude de tous ceux qui critiquent le comité de suivi qui, pour eux, n'est pas visible dans l'opinion et reste amorphe. «Ce n'est pas à Brazzaville qu'il faut regarder la municipalisation de Djambala, il faut aller sur place, pour vivre le changement», a-t-il dit.

D'emblée, André Obami-Itou a évoqué les motivations qui ont conduit les filles et fils du département des Plateaux à mettre en place un comité de suivi de la municipalisation accélérée de leur département, «pour la réussite de la fête du 15 août et le suivi des projets de la municipalisation accélérée de leur département», a-t-il fait savoir.

A cet effet, le comité de suivi a conçu un document de référence qui contient les projets que ses membres entendent soumettre à l'appréciation du gouvernement en termes de contribution. «Tout est dans ce document: l'organisation, les hommes et les femmes», a déclaré l'orateur qui était assisté des ministres Jean-Claude Gakosso et Josué-Rodrigue Ngouonimba ainsi que du sénateur Gabriel Oba-Apounou, tous hauts cadres ressortissants des Plateaux.

Tout en reconnaissant la réalisation de quelques projets à Djambala, André Obami-Itou a, néanmoins, porté à la connaissance des journalistes que les grands projets de la municipalisation accélérée n'ont pas encore réellement démarré. Toutefois, il a fait savoir que la pré-

occupation du gouvernement ainsi que celle du comité de suivi, c'est Djambala qui abritera les festivités marquant le 53^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo. «La responsabilité la plus grande qui est la nôtre, c'est l'organisation de la célébration de la fête».

A ce titre, l'orateur a édifié l'opinion publique sur le rôle du comité de suivi qu'il ne faut pas, selon lui, juger à travers la ville-capitale. «Il faut aller à Djambala voir ce qui se fait. Nous nous indexons à Brazzaville, sans réellement savoir ce qui se passe. A Djambala, on sent la fête et elle sera belle», a-t-il rassuré.

A son corps défendant, André Obami-Itou a précisé que les préoccupations les plus urgentes du comité de suivi concernent l'organisation et la mobilisation, le transport, l'hébergement et la restauration. Parlant de l'accueil et de l'hébergement, le président du comité de suivi de la municipalisation des Plateaux, qui venait de séjourner à Djambala, a loué les efforts des responsables et cadres de ce département qui s'attèlent à construire des logements et des hôtels devant abriter les différentes délégations.



André Obami-Itou.

A ce titre, il les a exhortés à redoubler d'efforts, pour terminer les travaux au plus tard en juillet. La municipalisation accélérée est un processus, par conséquent, il ne faut pas penser que les chantiers amorcés prendront fin à la date du 15 août 2013. «L'opinion pense comme ça. C'est faux. Pour les Plateaux, la priorité est accordée à Djambala qui abritera la fête. Les autres districts verront leurs projets s'exécuter», a-t-il dit.

Dans cet élan, l'orateur n'a pas hésité d'évoquer l'éloignement de Djambala, par rapport à Brazzaville, en termes d'approvisionnement en matériaux de construction. D'où son appel à l'indulgence en ce qui pourrait être constaté comme difficultés en matière d'hébergement. Qu'à cela ne tienne, pour André Obami Itou, «la fête sera très belle» comme le souhaitent, d'ailleurs, les sages et notables des Plateaux qui ont émis le vœu de rencontrer le chef de l'Etat.

Répondant à une question sur les dispositions prises par le

comité de suivi pour éviter que le département ne se retrouve avec des éléphants blancs (projets non achevés), André Obami-Itou a répondu par la négation. «Nous n'avons pas de dispositions particulières à prendre», a-t-il dit, tout en indiquant que son comité a pour mission que de suivre les chantiers. «Il y a eu certainement des erreurs dans certains départements, je n'y reviens pas. Je ne suis pas membre du gouvernement pour répondre à cette question. Mais, je dis simplement qu'il n'y aura pas d'éléphants blancs à Kinkala, Ewo et Djambala», a-t-il rassuré dans un ton très confiant. En prévision des coupures d'électricité d'Imboulou qui pourrait intervenir, André Obami-Itou a annoncé l'installation d'une centrale thermique à Djambala, la ville qui se prépare à accueillir les convives de la fête de l'indépendance cette année.

Cyr Armel YABBAT-NGO, Cédric MOMBOUNI & Jessica KINANI

EDITORIAL

Le défi du dialogue!

Dans son message de vœux de nouvel an à la nation, prononcé le 31 décembre dernier, le président de la République a parlé du Congo comme d'un pays de «dialogue permanent»; un pays où les habitants ont la vertu du dialogue comme culture. Pour mémoire, le chef de l'Etat avait dit:

«S'agissant du dialogue, en vérité, le Congo est le pays du dialogue permanent, ainsi que l'attestent des expériences fructueuses:

- au sein des institutions républicaines comme les assemblées parlementaires;

- dans le monde du travail entre le gouvernement et les partenaires sociaux;

- à l'occasion des forums regroupant les acteurs politiques et les membres de la société civile sur les grandes questions d'intérêt national.

A chaque occasion, les vertus du dialogue citoyen nous ont toujours permis de faire avancer la cause de l'intérêt général. Nous croyons au dialogue, le peuple congolais croit au dialogue, au vrai dialogue qui n'est pas le fruit d'absurdes invectives qui appellent les orages au lieu de les dissiper. Nous croyons au vrai dialogue, le peuple congolais croit au vrai dialogue, au dialogue citoyen qui est synonyme de palabre saine et constructive. Ce vrai dialogue, nous l'encourageons toujours. Notre peuple ne croit pas aux grandes messes politiciennes qui tournent en foire d'empoigne où sont démolis, sans recul, dans la passion et même dans l'irresponsabilité, les acquis obtenus patiemment au prix de la sueur et, parfois, du sang».

Et pourtant, certaines situations au niveau même des institutions de l'Etat auraient pu être déjà résolues, si le dialogue était pratiqué. A l'exemple du gouvernement où deux ministres se livrent à une partie de bras de fer de nature à mettre leurs militants ou sympathisants en conflit ouvert. Depuis que la crise a éclaté, en effet, entre les ministres Guy-Parfait Kolélas et Hellot Matson Mampouya, les Congolais n'ont pas observé que le gouvernement s'est empressé à régler cette crise par le dialogue. Au contraire, il y a une sorte d'indifférence ou d'hypocrisie: on feint de laisser croire qu'il n'y a rien de grave entre ces deux membres du gouvernement. Ils se retrouvent à l'aéroport, au départ et à l'arrivée du chef de l'Etat, aux sessions du conseil des ministres, sous les apparences qu'il n'y a rien de grave. Au fond, les deux protagonistes se regardent en méchants loups, prêt à bondir sur l'autre. Au niveau des militants et sympathisants, la tension est vive et des heurts sont même déjà enregistrés. Il y a, sans doute, des tentatives de médiation au sein de la majorité. Mais, elles sont si timides qu'elles n'ont pas montré leur efficacité. Un officier de sécurité me confiait, il y a une semaine, son inquiétude de voir que l'un des deux protagonistes lui avait signifié qu'il préférerait mourir que d'épouser l'idée qu'on lui proposait, pour résorber la crise. L'officier a alors découvert que le mal est profond entre les deux «frères ennemis». Les partis de la majorité ne sont-ils pas capables de tenir un «dialogue citoyen, synonyme de palabre saine et constructive», pour concilier les deux «frères»? A moins de soupçonner qu'il y en a qui prennent plaisir à ce spectacle de déchirement, en tirant allégrement les ficelles dans l'ombre. Un jeu dangereux, car une telle crise peut dégénérer avec le temps, comme on l'a vu dans les années 90.

Comme institution de la République, le gouvernement ne serait pas seul dans cette situation. D'autres institutions seraient confrontées, sinon à l'absence de dialogue, du moins à des contradictions entre dirigeants. Le dialogue serait utile pour l'harmonie dans le fonctionnement de ces institutions et pour le respect de l'autorité de l'Etat. Comme quoi, en rappelant les vertus du dialogue citoyen ou du dialogue tout court, le président de la République a mis les acteurs nationaux au défi de toujours recourir au dialogue comme mode de fonctionnement et de règlement de différends ou de conflits. «Dialoguons, dialoguons, dialoguons, jusqu'à ce que nous puissions nous comprendre ou nous entendre». Voilà le leitmotiv qui devrait sous-tendre la vie publique. Au gouvernement, le premier test est, sans doute, de résorber la crise entre deux ministres dont le différend est, maintenant, porté en justice.

Joachim MBANZA

Sessions administratives de l'assemblée nationale et du sénat

«Le dialogue préalable entre les acteurs politiques à la tenue des élections locales s'avère nécessaire»

Le sénat et l'assemblée nationale ont procédé respectivement, samedi 2 mars 2013, au palais de congrès, à Brazzaville, à l'ouverture de leurs 32^{ème} et 2^{ème} sessions ordinaires dites administratives. C'était sous les auspices d'André Obami-Itou pour le sénat et Justin Koumba pour l'assemblée nationale, en présence de Bienvenu Okiemy, ministre de la communication, chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement. Plusieurs affaires à caractère économique, sportif et social sont à l'ordre du jour des travaux des deux sessions qui s'achèveront le 30 avril prochain.

Première chambre à ouvrir sa session, la 32^{ème} du genre, le sénat compte 28 affaires inscrites à son agenda dont 13 projets de ratification et une proposition de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°23-96 du 6 juin 1996 fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers. Les autres projets de loi portent sur la création de la caisse de dépôts et de consignations, du guichet unique des opérations transfrontalières et de l'office de promotion de l'industrie touristique, etc.

Dans son allocution d'ouverture, André Obami Itou est revenu sur les différentes crises qui secouent la sous-région d'Afrique centrale, en particulier et l'Afrique, en général. Par ailleurs, il s'est réjoui de la signature, le 24 février 2013, à Addis-Abeba, en Ethiopie, de

l'accord cadre, afin de ramener la paix et la stabilité à l'Est de la République Démocratique du Congo.

S'agissant du dialogue politique en perspective dans notre pays, en vue de l'organisation des élections locales, le président du sénat a fait savoir que son institution, en tant que chambre de modération et de conseil de la nation, a appuyé l'exhortation faite par le président de la République à l'ensemble de la classe politique, lors de son discours de vœux à la nation, le 31 décembre dernier. «Nous pensons que le dialogue préalable entre les acteurs politiques à la tenue des dites élections s'avère nécessaire», a-t-il dit. Pour André Obami-Itou, les élections locales qui seront organisées en juillet prochain, constituent une échéance politique majeure. A cet effet, il a souhaité que



André Obami-Itou.

celles-ci se déroulent dans un climat serein et apaisé.

De son côté, Justin Koumba, président de l'assemblée nationale, a axé son allocution sur le rôle des commissions permanentes au regard des indicateurs de performance applicables à leur travail qui n'est pas du tout apprécié par les populations et le grand public, en terme de taux de traitement des dossiers soumis à la plénière de l'assemblée nationale pour adoption et l'absence du contrôle parlementaire. «La vie de l'assemblée nationale est celle d'un espace institutionnel où l'on travaille, où l'on améliore, amende et contrôle la loi



Justin Koumba.

généralement rédigée par le gouvernement», estime Justin Koumba qui, par ailleurs, pense que la crédibilité de son institution repose sur le travail des commissions permanentes. Selon lui, les commissions peuvent et doivent être l'une des voies de revalorisation de l'institution parlementaire. Pour cela, il a fait état de la systématisation, au cours de cette session, des réunions du comité de coordination de l'assemblée nationale. «Ces réunions auront pour objectif essentiel d'évaluer le fonctionnement des commissions permanentes et de déceler les causes endogènes qui pourraient être à l'ori-

gine d'une contreperformance quelconque, afin d'y remédier le plus rapidement possible». Toutefois, il a imputé cette performance des commissions permanentes à l'indisponibilité des membres du gouvernement et fait que certaines affaires soient soumises au sénat comme première chambre saisie. «Le comité de coordination appréciera la situation et prendra les mesures adaptées à la circonstance», a-t-il précisé. Signalons que les députés vont examiner 25 affaires dont 15 projets de ratification et trois propositions de loi, à savoir:

proposition de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°16-2007 du 19 septembre 2007 portant création de l'observatoire anti-corruption; proposition de loi modifiant certaines dispositions de la loi n°5-2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées ainsi que sur la proposition de loi relative à la création des établissements socio-sanitaires.

Cyr Armel YABBAT-NGO



FEDERATION DES MUCODEC Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

**Les Assemblées Générales des Caisses Locales MUCODEC se tiendront en mars 2013.
Sociétaires, votre voix compte ! Venez choisir vos élus locaux et ainsi participer activement à la vie de
votre Caisse Locale.**

DELEGATION BRAZZAVILLE – POOL - LIKOUALA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 12 mars	14 heures	Moungali	Palais des Congrès
Mardi 12 mars	14 heures	Kinkala	Salle MATSOUA
Mercredi 13 mars	14 heures	Makélékélé	Palais des congrès
Jeudi 14 mars	14 heures	Plateau des 15 ans	
Vendredi 15 mars	14 heures	Ouenzé	
Samedi 16 mars	09 heures	Bacongo	
Mardi 19 mars	14 heures	Talangaï	
Mercredi 20 mars	14 heures	CCF	
Jeudi 21 mars	14 heures	Brazza Centre	
Vendredi 22 mars	14 heures	Poto - Poto	
Samedi 23 mars	09 heures	La Gare	
Mardi 26 mars	14 heures	Tsiémé	
Mardi 26 mars	14 heures	Impfondo	
DELEGATION POINTE- NOIRE -- KOUILOU – NIARI – BOUENZA - LEKOUMOU			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 12 mars	14 heures	Mouyondzi	Maison commune
Mercredi 13 mars	14 heures	Sibiti	Salle du Conseil Départemental
Jeudi 14 mars	14 heures	Dolisie	Salle ENI
Vendredi 15 mars	14 heures	Nkayi	Salle SARIS
Samedi 16 mars	09 heures	Mvou - Mvou	Forum MBONGUI
Mardi 19 mars	14 heures	Fond Tié - Tié	
Mercredi 20 mars	14 heures	Grand Marché	Salle du Conseil Départemental
Jeudi 21 mars	14 heures	Madingou	
Vendredi 22 mars	14 heures	Tié - Tié Centre	
Samedi 23 mars	09 heures	Centre Ville P/N	Forum MBONGUI
Mardi 26 mars	26 heures	Loandjili	
DELEGATION PLATEAU – CUVETTE - SANGHA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 12 mars	14 heures	Ewo	Salle du Conseil Départemental
Mercredi 13 mars	14 heures	Boundji	Bar ASSASSA Salle de l'UPRN
Jeudi 14 mars	14 heures	Owando	Réfectoire ENI d'Owando
Vendredi 15 mars	09 heures	Makoua	Salle des sœurs
Samedi 16 mars	14 heures	Gamboma	Bar Maison Blanche
Jeudi 21 mars	14 heures	Ouessou	CEG KWAME KHRUMA
Jeudi 21 mars	14 heures	Oyo	CEG SASSE- IPA
Vendredi 22 mars	18 heures	Ngombé	Siège du Comité du Village
Samedi 23 mars	09 heures	Pokola	Salle de conférence Hôtel SAPELI
Lundi 25 mars	14 heures	Djambala	Maison de la femme
Mercredi 27 mars	14 heures	Mossaka	Bar KOUMOUS

Rejoignez-nous !

32^{ème} groupement naval de la Marine Nationale

Hommage au vice-amiral Jean-Dominique Okemba et au contre-amiral Mathias Bangui

Samedi 2 mars 2013, le 32^{ème} groupement naval de la Marine nationale des Fac (Forces armées congolaises) était en fête à sa caserne en pleine réhabilitation, au quartier Mpila, à Brazzaville, pour une cérémonie d'hommage à ses deux officiers promus aux grades supérieurs, par décrets du chef de l'Etat en date du 31 janvier 2013. Il s'agit du vice-amiral Jean-Dominique Okemba, et du contre-amiral Mathias Bangui. Seul, le premier était là, en compagnie de son épouse. Le contre-amiral Bangui étant en mission à l'extérieur du pays. Ainsi, en présence de deux ministres, des officiers généraux et mariners, de deux ministres, quartiers-maîtres matelots et personnel civil de la marine nationale, un hommage a été rendu à Jean-Dominique Okemba, pour son élévation au grade de vice-amiral.

La cérémonie était haute en couleurs, avec l'animation de l'orchestre Casa Nova. Il y avait plusieurs invités de marque comme les ministres Jean-Jacques Bouya, Georges Moyen, Charles-Richard Mondjo, le haut-commissaire Norbert Dabira, les officiers généraux dont le chef d'Etat-major général des F.a.c., le général Guy-Blanchard Okoï, et son adjoint, le général René Boukaka, les généraux Noël-Richard Essongo, Fulgor Ongombo, Gilbert Bokemba, Jean-Baptiste Philippe Tchicaya, Francis-Xavier Ndong-Mokana, André Bouagnabéa-Moundanza, Jean-François Ndengué, des officiers supérieurs, etc. Parmi les invités, il y avait, aussi, les anciens du corps, ayant déjà fait prévaloir leurs droits à la retraite, comme Michel Ngakala, etc.

Plusieurs allocutions ont été prononcées, dont celle du capitaine de vaisseau Jean-Claude Badinga, commandant du 32^{ème} groupement naval, qui a souhaité la bienvenue à tous et présenté son groupement, et celle du capitaine de vaisseau Augustin Mbemba, qui a loué les qualités professionnelles

du promu et ce qu'il a fait pour son corps, la marine nationale. Le mot tant attendu était, évidemment, celui du promu, le vice-amiral Okemba. «Je suis très flatté et ému à la fois, pour la réception que vous organisez en mon honneur, suite à ma nomination au grade de vice-amiral des Forces armées de notre pays. Je dois cet honneur à Son Excellence Monsieur le président de la République, Denis Sassou Nguesso, qui a bien voulu gratifier ma modeste personne. Je voudrais lui dire, ici et maintenant, toute ma reconnaissance et lui exprimer ma très haute et déférente considération. Au-delà de ma personne, c'est la marine nationale, mon cordon ombilical, qui est élevé, c'est-à-dire vous, «les compagnons de la mer», vous qui avez toujours et si bien navigué à nos côtés, en tout temps», a-t-il déclaré d'entrée de jeu.

Puis, il a remercié ses anciens qui l'avaient accueilli et formé, lorsqu'il avait intégré la marine nationale, en 1973. Puis, il les a cités, avec leurs petits noms. «Le transfert d'expérience qu'ils ont opéré en ma personne me vaut, aujourd'hui, d'écri-



Le vice-amiral Okemba et son épouse.



Les anciens de la marine nationale, pendant la cérémonie.

re cet encadrement, avec les couleurs du grade que j'arbore; je voudrais leur dire merci, du fond du cœur», a-t-il dit. Enfin, à l'endroit des marins, il a recommandé le partage. «Mon vœu le plus cher est que, ce que vous faites avec moi et pour moi, vous le fassiez aussi aux autres et à tous, mon cœur en sera bien apaisé», a-t-il dé-

claré. Après cela, des présents ont été offerts au couple Okemba, dont un diplôme d'honneur délivré à l'épouse du vice-amiral, Mme Georgette, par les marins et le personnel civil de la marine. La réception s'est poursuivie autour d'un repas de corps, avant de se terminer par des pas de danse.

MM.

Fondation néerlandaise
«Sur un pied d'égalité»

76 enfants nés avec de malformations orthopédiques opérés à Dolisie

Accompagnés de leurs parents, plus de soixante-dix enfants atteints de malformations au pied ont reçu, gratuitement, des soins chirurgicaux orthopédiques, à l'hôpital général de Dolisie (département du Niari), dans le cadre de la deuxième campagne de mise en œuvre du projet «Prise en charge des enfants atteints de malformations congénitales ou acquises touchant l'appareil locomoteur», menée, du 11 au 21 février 2013, par le gouvernement congolais, en partenariat avec la Fondation néerlandaise «Sur un pied d'égalité».

Une équipe médicale composée de médecins spécialistes néerlandais et congolais a assuré, pendant deux semaines, à l'hôpital général de Dolisie, des actes opératoires à des enfants qui ont été, préalablement, sélectionnés. D'autres patients ayant bénéficié des mêmes soins au cours de la première campagne, en septembre 2012, se sont aussi présentés à ce rendez-vous de février.

Parmi les enfants opérés, il y a eu de nombreux pieds bots liés à des cas sévères de poliomyélite. A en croire le tableau dressé par le chef de mission



Mme Emilienne Raoul.



Un enfant opéré d'un pied.

de la délégation hollandaise, le docteur Yann Boos. C'est ainsi qu'il s'est prononcé en faveur d'une intensification des campagnes de vaccination contre la poliomyélite, dans notre pays, afin, a-t-il dit, d'éliminer cette pathologie qui paralyse les membres des enfants âgés entre 0 et 5 ans.

De son côté, Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, s'est réjouie de la qualité du travail accompli par l'équipe médicale mixte congolohollandaise. Elle a, par ailleurs, précisé «que c'est, en tant que ministre de la solidarité que j'entreprends cette campagne d'opération». C'est à ce titre qu'elle a réitéré l'appel à la solidarité lancé, il y a peu, par le gouvernement de la République, en direction de potentiels donateurs, afin de permettre la prise en charge des patients ainsi que des parents accompagnateurs. «Les participations sont ouvertes à tous les donateurs, pour la réalisation de la prochaine campagne qui devra être organisée en septembre 2013 à Dolisie», a-t-elle indiqué.

Mme Raoul a encore fait un plaidoyer pour la formation de nombreux jeunes étudiants congolais en chirurgie orthopédique et kinésithérapie. «Le travail se poursuit, après l'opération et le départ de la mission médicale néerlandaise. Mais, nous n'avons pas assez de kinésithérapeutes pour faire le travail post-opératoire. Nombreux de ces kinésithérapeutes sont à la retraite et on est obligé de les faire venir. Nous avons deux appareilleurs orthopédistes en formation au Togo, ils devraient rentrer, sous peu, au pays, mais ce n'est pas encore suffisant», a-t-elle souligné. Jusqu'à ce jour, le pays compte, à peine deux chirurgiens orthopédistes contre 600 en Hollande.

Une mère venue du département de la Sangha, avec sa fillette atteinte de pieds bots, a exprimé sa reconnaissance à l'équipe du projet. «Je ne croyais pas qu'un jour ma fille allait encore marcher sur ses deux pieds. Mais, grâce à la fondation hollandaise qui s'est associée à notre gouvernement, j'ai recouvré le sourire, parce que j'ai espoir que mon enfant pourra, désormais, se tenir sans l'aide de quelqu'un sur ses deux pieds et marcher comme d'autres enfants de sa génération. Merci à Madame la ministre Emilienne Raoul, pour la solidarité à nos enfants handicapés», s'est réjoui cette femme. Signalons que ce projet, dont la durée est de cinq ans renouvelables, prévoit d'opérer au moins cent patients par an. Soit une campagne d'opération en début de chaque année, et une deuxième en fin d'année.

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU
Correspondant permanent à Dolisie

Livre : Antoine Bienaimé Obam'Ondon a publié:

«Le Jardin de Denis à parachever», «Mon projet hardi»

Etudiant en première année de droit, né en 1992, Antoine Bienaimé Obam'Ondon vient de publier un livre, sous forme d'opuscule, intitulé: «Le Jardin de Denis à parachever» «Mon projet hardi». Il l'a présenté au public, le jeudi 28 février 2013, au domicile familial, au numéro 20 de la rue 18 mars, à Talangaï, dans le 6^{ème} arrondissement de Brazzaville. «Pour la jeunesse, j'ai voulu susciter notre optimisme quant à notre avenir. Je n'ai pas trouvé un moyen aussi efficace que le livre», a-t-il écrit en deuxième page de son livre, qu'il dédie aux jeunes de son pays.

En attendant qu'il ne le fasse éditer, dans les jours à venir, le jeune Antoine Bienaimé Obam'Ondon a voulu, tout d'abord, faire connaître son livre au grand public, dans lequel il parle de l'ensemble des réalisations du président Denis Sassou Nguesso, depuis son retour au pouvoir, en 1997. Le jeune auteur dit qu'il a choisi de parler du «jardin de Denis à parachever», parce que, selon lui, le jardin représente le Congo et Denis est comme le jardinier actuel dans ce jardin. «Ce livre, je l'ai écrit à l'intention de la jeunesse. Parce que c'est là, notre avenir; c'est du présent et du passé qu'on prépare l'avenir. Cela étant, j'ai pensé partager cette vision avec mes amis jeunes» a-t-il précisé.

L'opuscule d'Antoine Bienaimé Obam'Ondon se subdivise en trois grandes parties: les réalisations du président Denis Sassou Nguesso dans «La Nouvelle Espérance», ensuite celles faites dans le cadre du

«Chemin d'avenir». Dans la dernière partie, l'auteur énumère quelques grands travaux de reconstruction et de modernisation du Congo.

Mais l'auteur est aussi critique. Il regrette le fait que sur le plan de l'éducation, il y a beaucoup de faiblesses qu'il faille corriger. «Le grand problème, aujourd'hui, c'est l'éducation. Je me réveille tôt, à 3h ou 4h, pour aller à l'Université Marien Ngouabi, afin d'avoir vite la place pour m'asseoir. Parce qu'aujourd'hui, là-bas, il y a un problème de places», témoigne-t-il.

L'étudiant a fait des recherches pour écrire son livre. Grâce à l'Internet et aux médias, il a pu aboutir à ce résultat. Il dit qu'il aurait voulu écrire sur les anciens présidents de la République, comme l'abbé Fulbert Youlou, Jacques-Joachim Yhomby-Opangaut. Mais, il n'a pas trouvé les éléments nécessaires pouvant lui permettre d'écrire sur eux.

Antoine Bienaimé Obam'Ondon pense que son avenir et ce-



La couverture de l'ouvrage.

lui des jeunes dépendent du président de la République, dans ce qu'il est en train de faire comme réalisations, dans le pays et ce qu'il va continuer de faire, pour l'intérêt de la communauté nationale. Même s'il n'a pas encore rencontré le président Sassou Nguesso, il a bien pris le soin de publier un ouvrage pour montrer aux jeunes le chemin à suivre. «Personnellement, je connais que Monsieur Denis Sassou Nguesso est président de la République du Congo. Il ne me connaît pas, je ne le connais pas non plus. Je ne l'ai jamais rencontré. J'avais cette connaissance et j'ai pensé qu'il était important, pour moi, de la mettre à la disposition des jeunes, mes amis, parce que l'avenir se prépare aujourd'hui, en prenant son exemple», a-t-il dé-



Antoine Bienaimé Obam'Ondon.

claré. Né le 19 mars 1992, à Nkayi (dans le département de la Bouenza), Antoine Bienaimé Obam'Ondon est un jeune étudiant amoureux de la tradition congolaise. Ancien enfant de chœur à la paroisse Notre-Dame de Pointe-Noire, où il a grandi, avant de venir à Brazzaville, il caresse le rêve d'accompagner les jeunes, pour l'avenir de l'Afrique.

Pascal NGALIBO-YALA

Deux hommes se disputent la paternité d'un nouveau-né à Makélékélé

Lundi 4 mars 2013, vers 8h, une femme a été au centre d'un spectacle désolant sur la paternité de son nouveau-né, opposant son mari et son ex-amant, peu après avoir accouché à l'hôpital de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville. Ce jour-là, le mari venait d'arriver au bloc d'accouchement, après avoir passé la nuit à la maison, pour en assurer la garde. Quelque temps après, est arrivé un homme se présentant, à haute et intelligible voix, comme le véritable père du nouveau-né. Ils s'étaient séparés trois mois après que la femme a contracté la grossesse, affirme-t-il. Le mari rentre, alors, dans une colère noire. Une violente et longue dispute s'en est suivie entre les deux hommes. Abasourdis, les familles et les voisins n'ont dit aucun mot. Ils n'étaient pas fixés sur la paternité du nouveau-né. Y aura-t-il un test A.d.n pour retrouver le père géniteur du nouveau-né? Affaire à suivre.

Un voleur de câbles électriques pris la main dans le sac à Mfilou

Les coupures intempestives d'électricité dans les quartiers de Brazzaville et les pluies nocturnes qui s'abattent, ces derniers temps, dans la capitale, favorisent les activités des voleurs. Dernièrement, vers 4h du matin, à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, un jeune a été surpris au moment où il s'employait à détacher un câble électrique sur les poteaux. Un voisin a, en effet, crié «au voleur!» et les gens du quartier sont sortis et ils ont pu rattraper le fugitif. Tabassé, blessé et traîné dans la boue, il a avoué être l'auteur de vols des câbles électriques dans ce quartier, avec deux amis. Il n'a eu la vie sauve que grâce à un groupe de bandits qui l'a fait fuir. Si la S.n.e (Société nationale d'électricité) pouvait améliorer la qualité de ses services, et la municipalité, installer des lampadaires dans les quartiers, si, par ailleurs, la police ouvrait les yeux, les malfrats de tout acabit hésiteraient à se lancer dans leur sale boulot.

Un voleur de fillettes tabassé et remis à la police

Un jeune d'une vingtaine d'années a été pris en flagrant délit de viol d'une fillette de 5 ans, à Mpila. Il assurait le gardiennage d'une maison désaffectée. C'est là qu'il a été surpris, en pleine action, par le géniteur de la fillette. Arrêté, le jeune homme a avoué son acte et a cru convaincre, en l'attribuant à un soi-disant mauvais esprit qui l'aurait envoûté. Ceux qui le connaissent racontent qu'il avait fait de sa gentillesse une arme redoutable, pour attirer les fillettes du quartier. Depuis, il médite dans une cellule de garde à vue d'un commissariat de police.

L'on s'interroge sur la liberté de «Ma Nguouabi», le présumé tueur en série

Certains Brazzavillois affirment avoir constaté, ces derniers temps, les apparitions de «Ma Nguouabi», le présumé tueur en série, dans les quartiers Sud de Brazzaville. Et pourtant, il avait créé une véritable psychose dans les quartiers Sud de Brazzaville, où il avait assassiné au moins huit femmes, en 2010, en violant, ensuite, leurs corps. Il avait été arrêté par la police, après une longue et harassante enquête. Ecroué à la Maison d'arrêt, les Brazzavillois attendaient, de pied ferme, son procès, pour qu'il explique comment il a pu commettre autant d'assassinats et surtout, pourquoi il commettait le sacrilège de violer ses victimes, une fois mortes. Eh bien, le procès n'a pas eu lieu. A la place, on apprend qu'ayant dépassé les délais de garde-à-voir, il n'y avait plus rien à faire que de le remettre en liberté. La cour d'appel de Brazzaville n'aurait pas de fonds pour tenir ses sessions criminelles. Pourtant, tant de prévenus sont arrêtés par la police et la gendarmerie dans des affaires de criminalité. Mais, rares sont les procès judiciaires. Dénier de droit ou République de l'impunité? Le gouvernement lui-même répondra.

Le pont de la Djouéké s'effondre au passage d'un gros véhicule

Grosse frayeur, la semaine dernière, pour les passagers d'un gros véhicule qui a emprunté le pont de la Djouéké, situé dans le district de Kindamba (département du Pool). Ce pont s'est, en effet, effondré sous le poids d'un gros camion bien chargé. Une partie de l'ouvrage a plongé dans la rivière. Le camion s'est renversé et a perdu sa cargaison. Mais, il y a eu plus de peur que de mal, puisqu'il n'y a eu ni perte humaine, ni blessé, sinon que la perte des marchandises. La route qui enjambe ce pont est, désormais, coupée. C'est un véritable handicap pour les usagers de cette route. Des travaux, mêmes provisoires, devront être réalisés urgemment. Les riverains devront donc prendre leur mal en patience.

Assainissement de Brazzaville: des travaux à la va-vite, pour accueillir un illustre visiteur

Les grandes artères goudronnées de la capitale Brazzaville connaissent des travaux express d'assainissement, réalisés par la société S.g.c-Congo. Il s'agit, particulièrement, des trottoirs et de quelques tronçons qui sont rechargés d'une belle couche de bitume, faisant ainsi disparaître les nids de poule. Sur l'avenue Lyautey (qui passe devant le C.h.u), les vieux bois de fer qui s'y trouvent sont élagués, surtout au niveau de l'ambassade de Chine. Et pour cause: le gouvernement prépare la visite d'Etat qu'effectuera à Brazzaville, à partir du 29 mars prochain, le nouveau président chinois, Xi Jinping. Pendant longtemps, les travaux d'assainissement dans la ville étaient comme abandonnés. Voilà qu'aujourd'hui, une course contre la montre est entamée, pour assainir la ville, à l'occasion de l'arrivée du président chinois. Sans doute, après son départ, on retrouvera nos routes défoncées, comme à l'accoutumée.

5^{ème} session extraordinaire du comité P.c.t de Brazzaville

Mfumu primé par Sylvestre Ossiala, pour son édition spéciale sur l'histoire du P.c.t

Les membres du comité P.c.t de Brazzaville étaient en session extraordinaire, vendredi 1^{er} mars 2013, au siège communal du P.c.t, à Mpila (Brazzaville), sous la direction de Gabriel Oba-Apounou, le président du comité, en présence de Michel Ngakala, secrétaire permanent chargé de l'organisation et de la vie du parti. Cette session, qui a porté, essentiellement, sur la restitution des travaux de la dernière session ordinaire du comité central du P.c.t, tenue du 26 au 30 décembre 2012, a été, surtout, marquée par la présentation du numéro spécial du magazine «Vision Pour Demain», du journaliste Mfumu, sur «l'évolution du Parti congolais du travail à travers ses congrès, de 1969 à 2011». Pour ce travail, Mfumu a obtenu un prix décerné par le député Sylvestre Ossiala, membre du comité central du P.c.t.



Sylvestre Ossiala.



Mfumu.

A l'ouverture de la session, Gabriel Oba-Apounou a indiqué que le fonctionnement normal de leur parti fait exigence aux organes intermédiaires et de base, de s'adapter aux normes d'organisation. C'est à ce titre que la direction nationale du P.c.t avait décidé de l'organisation des assemblées générales de restructuration des organes du parti dans les départements. «Ce qui, malheureusement, n'est pas le cas pour Brazzaville», a déploré Gabriel Oba-Apounou. Selon lui, Brazzaville qui devrait, pourtant, donner le temps et imprimer le rythme et la cadence, «a été soumise à une navigation à vue, faute de programme d'activités». Ce qui a obligé le secrétariat permanent du comité P.c.t de Brazzaville, de prendre l'option de la tenue des sessions extraordinaires qui ont pour objet, entre autres, de maintenir en éveil les membres du parti. Pour sa part, Michel Ngakala

reste rassurant: «Je voudrais, ici, vous rassurer que la direction politique nationale s'emploie à créer toutes les conditions d'une restructuration réussie du parti à Brazzaville; Brazzaville qui est l'une des structures les plus dominantes, dans le combat qui est le nôtre. En égard, le comité doit continuer à fonctionner. Et je vous encourage tous, tels que vous êtes, à donner le meilleur de vous-mêmes, pour ne pas perdre votre place de leader. Cette place de leader a été confirmée lors de la campagne spéciale d'adhésions où le département de Brazzaville a enregistré, à lui tout seul, 27.344 adhésions». Avant la fin de cette session, le journaliste Mfumu, membre du P.c.t, a présenté le numéro spécial du magazine «Vision Pour Demain» qu'il a consacré à l'histoire du P.c.t. à travers ses congrès. Il a remercié le président de la République, pour sa politique d'ouverture, qui lui a

permis de rejoindre le P.c.t, à l'occasion du dernier congrès extraordinaire, tenu en 2011. Il a aussi remercié «particulièrement, le camarade Oba-Apounou, pour toute la diligence qu'il a faite pour que cette opération proposée par le camarade Ossiala, soit menée à terme». Au député Sylvestre Ossiala, il a eu ces mots: «Que dire, enfin, du donateur, le camarade Ossiala, qu'on ne présente plus. Vous savez qu'il a fait une brillante présidence de la commission économie et finances de l'assemblée nationale. Actuellement, il est vice-président de cette institution. Mais, comme l'a dit le camarade Oba-Apounou, ce n'est pas toujours de façon intéressée que certaines personnes, qui ont le cœur sur la main, viennent à la res-

cousse des autres. Et c'est cette altérité du camarade Ossiala que je vais mettre en exergue ici, je le remercie, du fond du cœur». Membre du comité central, Serges Ikiémi a salué le geste de Sylvestre Ossiala: «Nous pensons que ce geste vient, ici, donner un déclin. Ça va inciter la jeune génération à essayer de mettre la main à la pâte, pour qu'on puisse révolutionner la manière de manager le P.c.t. Il est vrai que, généralement, tous les camarades, on a toujours eu des fonctions. Mais vous savez, ce n'est pas tout le monde qui a toujours eu la bonne foi, la gentillesse, l'amabilité de tendre la main à celui qui a fait quelque chose pour le parti».

Pascal-Azad DOCKO

Sylvestre Ossiala, député, membre du comité central du P.c.t

«Un peuple qui n'écrit pas, qui ne fait que parler, n'avance pas réellement»

Pour encourager le travail original fait par le journaliste Mfumu, qui a publié une édition spéciale de son magazine «Vision Pour Demain», sur «l'évolution du Parti congolais du travail à travers ses congrès», le député Sylvestre Ossiala, deuxième vice-président du bureau de l'assemblée nationale, lui a attribué un prix accompagné d'une enveloppe d'un million cinq cent mille francs Cfa. C'était lors de la clôture de la 5^{ème} session extraordinaire du comité P.c.t de Brazzaville, le vendredi 1^{er} mars 2013, au siège communal de ce parti, à Mpila. Dans l'interview ci-après, le député Sylvestre Ossiala explique le sens de son geste, en soutenant «qu'un peuple qui n'écrit pas, qui ne fait que parler, n'avance pas réellement».



Sylvestre Ossiala.

Voilà un peu le sens de mon geste: c'est de pousser les Congolais, les journalistes à publier, à dire quelque chose; c'est de pousser, en particulier, les cadres du P.c.t, parce que quand le P.c.t va, le Congo va. Ça peut même être le titre d'un ouvrage. Ecrivez, dites ça au peuple congolais. Si on fait ainsi, le Congo avancera. On ne va pas reposer tout l'effort seulement sur le président de la République. Le président de la République donne des moyens; il en a donné. Nous sommes, aujourd'hui, à quatre mille milliards de budget. Par le fait de l'action du chef de l'Etat, qui a travaillé les contrats pétroliers, aujourd'hui, nous avons l'argent. Mais, il faut que le parti au pouvoir, en particulier le P.c.t, ouvre l'œil, pour contrôler et suivre l'exécution de ce budget-là. Il faut le considérer comme tel: c'est le parti au pouvoir, à ce titre, il doit faire l'objet de l'attention des

médias, écrits comme parlés. Voilà ce que mon geste comporte comme sens, comme philosophie.

* Vous êtes comme seul, au P.c.t, à faire continuellement des dons au parti, n'allez-vous pas vous fatiguer?

** Non, je ne suis pas seul. Je suis, peut-être, seul médiatisé. Il y a des gens qui, dans l'ombre, travaillent. Et puis, dans tous les cas, c'est un déclin. Notre ami Ekiémi l'a dit: c'est un déclin. Il faut toujours qu'il y ait quelqu'un qui commence. Mais, les volontés existent, il faudrait que ça soit structuré. Je ne suis pas seul, je l'ai fait. Je vais, sans doute, me fatiguer, parce que c'est fonction de mes moyens. Mais, je reste persuadé que d'autres prendront le relais.

* Qu'attendez-vous du parti, en retour?

** Je n'attends rien du parti. C'est le parti qui m'attend. Comme disait Agostino Neto de l'Afrique: «Je n'attends rien de l'Afrique, l'Afrique m'attend». Le parti, c'est le parti au pouvoir; c'est le parti qui cristallise l'espérance de tout un peuple. Le parti a besoin de mes sacrifices. Je suis ce que je suis, grâce au parti, qu'est-ce que le parti peut me donner encore d'autre? J'ai été président de la commission économie et finances de l'assemblée nationale. Mfumu l'a dit: je suis deuxième vice-président de l'assemblée nationale, c'est par le fait du parti. C'est à moi de donner au parti. Je n'ai rien à attendre du parti. Le parti attend de moi et je dois le comprendre.

Pascal-Azad DOKO

Journée nationale de la jeunesse

Les jeunes appelés à profiter du fonds d'appui à l'entreprenariat juvénile

Célébrée cette année sur le thème: «Droits et devoirs des jeunes dans le développement de l'entreprenariat juvénile au Congo, en vue de leur autonomisation», la 12^{ème} journée nationale de la jeunesse s'est déroulée sous forme d'échange entre le ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, et la jeunesse estudiantine du C.n.j (Conseil national de la jeunesse) et celle d'autres associations et mouvements de jeunesse congolais. Les séances d'échanges ont eu lieu, jeudi 28 février 2013, à la Direction générale de la jeunesse et à l'amphithéâtre André Bouya de l'université Marien Ngouabi. Au cours des entretiens, le ministre Collinet-Makosso a invité les jeunes à s'imprégner du dispositif mis à leur disposition par le chef de l'Etat, notamment le fonds d'appui à l'entreprenariat, pour leur plein épanouissement dans la vie active.

Dans le souci de créer des emplois décents en faveur des jeunes et d'assurer leur autonomisation socio-économique, un fonds d'appui à l'entreprenariat a été mis en place, pour essayer de donner aux jeunes porteurs d'initiatives, l'opportunité de pouvoir se prendre en charge. «J'exhorte les jeunes à prendre conscience de cet important dispositif et à se tenir prêts, afin de saisir ce énième programme mis en place par le gouvernement, soucieux d'apporter des réponses précises aux nombreux problèmes qui minent leur existence», a fait savoir Anatole Collinet Makosso. Outre cela, le ministre de la jeu-

nesse a signalé que le rapport annuel 2012 sur l'état de la jeunesse congolaise a permis de dresser l'état des lieux de la jeunesse congolaise et de se rendre compte de la condition de précarité dans laquelle elle se débat. «Les difficiles conditions d'apprentissage, l'inadéquation formation-emploi et le fort taux de chômage des jeunes, c'est, principalement, ces trois problématiques qui ont conduit le président de la République à consacrer cette année 2013 à l'éducation de base et à l'enseignement professionnel», a-t-il dit. A leur tour, les jeunes ont évoqué quelques préoccupations. Il s'agit, entre autres, du sort



Une vue des jeunes.

des jeunes désœuvrés, qui veulent accéder au fonds, parce que ce sont les jeunes scolarisés qui sont prioritaires, la structuration et le siège du Conseil national de la jeunesse, le difficile accès de leurs différents projets au Ministère de la jeunesse, et les critères d'accès au fonds d'appui à l'entreprenariat. Attentif aux préoccupations des jeunes, le ministre de la jeunesse a pris bonne note et a rassuré ses interlocuteurs que leurs problèmes trouveront, petit-à-petit, des réponses. Tout de même, le ministre Collinet

Makosso a rappelé aux jeunes les efforts et actions entrepris par le gouvernement, pour leur intérêt, à l'instar de l'augmentation de la bourse des étudiants, l'amélioration des conditions d'études, etc. Avec le fonds d'appui à l'entreprenariat, les jeunes vont, sans doute, concevoir des projets créateurs d'emplois, pour leur autonomisation et développement intégral, car demain se prépare aujourd'hui.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Ministère des postes et télécommunications

Vers la création de pôles technologiques (technopôles) au Congo

Hôtel Ledger Plaza Maya-Maya (Brazzaville), jeudi 28 février 2013. Luc Missidimbazi, coordonnateur national de la Cab (Central african backbone) composante Congo, a dirigé un séminaire de présentation des résultats finaux de l'étude sur la création des pôles de technologies ou technopôles au Congo. Cofinancée par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, cette étude a été réalisée par une équipe d'experts de trois sociétés (Idate, Technopolis et Bearingpoint). Leur conclusion est que deux projets de technopôles peuvent être développés au Congo, l'un basé à Pointe-Noire et l'autre à Brazzaville.

Les technopôles sont des parcs d'activités offrant des infrastructures de qualité élevée pour des services d'appui à l'innovation, de soutien au développement de projets innovants et à la création d'entreprises. Le projet de création de deux technopôles au Congo favorisera la diversification de l'économie congolaise et le développement de la mise en réseau des différents acteurs évoluant sur le marché congolais. Luc Missidimbazi a indiqué que dans le cadre de ce projet, un data centre sera créé,



Luc Missidimbazi.

5^{ème} session extraordinaire du conseil central du C.a.d.d-M.j

André Okombi-Salissa conduit son mouvement de jeunesse vers le «congrès de détermination»

Les membres du conseil central du C.a.d.d-M.j (Comité d'action pour la défense de la démocratie - Mouvement de jeunesse) étaient en session extraordinaire, mardi 5 mars 2013, au siège communal du P.c.t, à Mpila (Brazzaville), sous le patronage de son président coordonnateur, André Okombi-Salissa, ancien ministre et actuel député élu à Lékana (département des Plateaux). Cette session, la première depuis le début de l'année, a été suivie d'une présentation de vœux des membres du conseil central au président-coordonnateur. Parmi les décisions prises à l'issue de cette session, il y a la suspension, jusqu'à nouvel ordre, de douze membres du conseil central, parmi lesquels le vice-président du C.a.d.d-M.j, Faustin Elenga. Par ailleurs, ils ont pris la décision de ne pas dissoudre leur organisation juvénile, «sans en avoir reçu mandat» de son fondateur.

Créé le 28 août 1993, et affilié au P.c.t (Parti congolais du travail), le C.a.d.d-M.j se prépare à aller vers son premier congrès extraordinaire, appelé «congrès de détermination», prévu du 24 au 26 mai 2013, à Brazzaville. Il sera précédé par les congrès départementaux, qui vont se dérouler en avril. Des collectes, ouvertes «à tous les démocrates sans frontières» seront lancées, pour trouver les fonds nécessaires à la tenue du «congrès de détermination». A l'issue de la session extraordinaire, le bureau du conseil central a été réaménagé. Ainsi, Augustin Kala-Kala, troisième vice-président, assume, cumulativement, les fonctions de premier vice-président et de deuxième vice-président. Bienvenu-Maurice Likassi, secrétaire chargé de la coordination du C.a.d.d-M.j de la ville de Brazzaville, assume, cumulativement, les fonctions de secrétaire chargé du comité national des sages. André Olongo, secrétaire chargé des questions politiques et stratégies électorales, assume, cumulativement, les fonctions de secrétaire chargé des relations avec les organisations affiliées et partenaires. Par ailleurs, les membres participant à la session extraordinaire du conseil central ont formulé deux motions; la première, pour soutenir les efforts

fournis par le président Denis Sassou Nguesso, dans le cadre de la paix et de l'unité nationale; et la seconde, pour féliciter «le dynamisme et le courage politique du président coordonnateur du C.a.d.d-M.j, André Okombi-Salissa». Concernant les sanctions, certains cadres, à qui il est reproché d'avoir violé les dispositions disciplinaires de l'organisation, seront entendus par la commission de contrôle, de suivi et d'évaluation. Signalons que la session a été marquée par le discours d'ouverture du président coordonnateur qui a évoqué le malaise qui existe entre le secrétariat permanent du P.c.t et l'organisation juvénile qu'il dirige. Il a dénoncé le comportement du secrétaire général du P.c.t par rapport au C.a.d.d-M.j. Pour cela, il a déclaré: «Le silence et le mutisme du C.a.d.d-M.j ne doivent pas être compris comme une abdication, mais plutôt, comme signe de notre maturité et de notre responsabilité vis-à-vis du parti, mais surtout, vis-à-vis de l'histoire. Nous n'avions jamais été les initiateurs de la rupture et, pourtant, elle est là. Elle serpente parmi nous et nous vivons cette pseudo-rupture qui ne dit pas son nom dans nos chairs. La campagne de déstabilisation de nos détracteurs, encadrée par notre parti (le P.c.t), ne nous autorise plus à nous taire. Mais,



André Okombi-Salissa.

plutôt, à analyser, froidement, la situation, prévalant au sein de notre famille politique». Dans son mot pendant la présentation des vœux, André Okombi-Salissa a pris l'exemple du Pape Benoît XVI qui a démissionné, alors qu'il était en plein mandat. Cela signifie que le Benoît XVI ne s'est montré indispensable à l'Eglise. Avant lui, il y avait des Papes, après lui, il y en aura. Signalons que cette session a regroupé 232 participants sur 281 inscrits «cela prouve à suffisance que nous sommes debout résolu à tenir notre organisation quelque soit les vents et tempêtes».

Pascal-Azad DOKO



L'assistance.

dans le but de conserver les données numériques de Brazzaville et de Pointe-Noire. Celui-ci est, selon lui, propice au développement du numérique au Congo. Selon l'étude, un premier technopôle peut être créé, à court terme, à Brazzaville, et sera centré sur le secteur de l'économie numérique. Il pourra être établi soit à proximité de l'actuel campus universitaire autour du rectorat de l'Université Marien Ngouabi, ou à Kintélé (au Nord de Brazzaville), où sera créé le futur campus universitaire, dans le cadre de la zone économique spéciale retenue par le gouvernement.

Le deuxième technopôle peut être construit, à moyen terme, à Pointe-Noire et sera orienté sur les services et le contrôle qualité, la maintenance industrielle et la recherche (mer, bois, forêt, agro-alimentaire, etc.)

La création d'un technopôle offre une grande opportunité d'emplois. Selon les experts, le technopôle de Brazzaville pourra représenter de 800 à 2600 emplois, au cours des trois années suivant sa mise en œuvre, dont 500 à 1800 directement sur le site du technopôle dont le coût d'investissement est estimé à 2,6 milliards de francs Cfa.

Pendant la présentation de l'étude, Alain Veyret, directeur de l'Unité développement (Idate), a souligné que ce projet est un atout pour la diversification de l'économie congolaise. En plus de présenter l'évolution de la fibre optique au Congo, il porte à aider les Congolais à réunir les moyens pour le développement du numérique. Michel Lacave, consultant senior au niveau de Technopolis (I.t.d), a, quant à lui, expliqué que le projet comporte deux volets. Le premier concerne le parc d'activités, avec une superficie de cinq hectares, destiné à accueillir des laboratoires de recherche-développement, des services (Appui à l'innovation et interface-formation et entreprise), des entreprises, etc. Le second comprendra les services d'appui à la recherche développement technologique et de l'innovation (Ministère de l'enseignement, développement industriel).

Le projet de technopôle viendra compléter le déploiement réussi de trois grands projets d'infrastructures numériques initiés ces deux dernières années par le gouvernement congolais. Il s'agit du projet Wacs (West africa cable system), du projet de couverture nationale (P.c.n) et du projet Cab-Cit-Cg (Central Africa backbone-Composante République du Congo) qui concerne la construction des infrastructures de télécommunication de très haut débit avec des coûts réduits d'accès à l'Internet. L'enjeu étant de réduire la fracture numérique entre les pays développés et ceux en voie de développement.

Hordel BIAKORO

Les Métiers du Tourisme

Formation en management hôtelier
Formation intensive de 7 mois à Hammamet en Tunisie avec stage pratique dans des structures hôtelières de 4 et 5 étoiles.

Inscription et renseignements:
Tel: 05.521.52.37 ou 04.486.43.70.
E-mail : eijcongo@hotmail.fr

Lieu: Dans les Maisons de la Jeunesse et de la Citoyenneté (NJECO):

- Makélékélé - Matour (face au CEG Batekolo);
- Plateau (face au Commissariat Central).

Coût associatif !!!!

Mise au point du Ministère de la justice et des droits humains au sujet de la procédure judiciaire relative à l'affaire du 4 mars 2012

1. A la suite des propos diffusés par un média étranger, le Ministère de la Justice et des Droits Humains fait la mise au point ci-après:

2. La procédure relative aux explosions des dépôts d'armes et de munitions survenues le 4 mars 2012, au quartier Mpila, à Brazzaville, a démarré immédiatement après que le Gouvernement a ordonné une enquête administrative confiée à différentes organes de la police.

3. Les résultats de cette enquête ont été, près de deux mois après, transmis au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville qui a requis l'information confiée au Doyen des Juges d'Instruction.

4. Ainsi, trente (30) personnes, dont vingt-six (26) militaires, ont été inculpées, respectivement, d'incendie volontaire, dommage à la propriété mobilière d'autrui, assassinats, coups et blessures volontaires, homicides et blessures involontaires, atteinte à

la sûreté de l'Etat, atteinte à l'intégrité du territoire, détention illégale d'armes de guerre, arrestation, détention, séquestration arbitraire, complicité d'arrestation, contrefaçon de billets de banque, détournement de deniers publics, complicité de détournement de deniers publics, recel, etc.

Ces trente personnes ont été, par la suite, placées en détention provisoire et, à ce jour, elles le sont encore, à l'exception des époux KOUYATE qui ont bénéficié d'une liberté provisoire, depuis le mois d'août 2012.

5. La procédure suit donc son cours normal. Elle est, cependant, émaillée de plusieurs incidents de procédure que sont, principalement, d'incessants recours initiés par les avocats des accusés, contre presque toutes les décisions, aussi bien du Juge d'instruction que de la Chambre d'accusation, voire de la Cour Suprême.

6. Ces recours des avocats sont permis par la loi, dans le cadre des droits de la défense. Ils sont donc normaux et tout à fait légitimes.

7. Cependant, l'utilisation à outrance de ces droits retarde d'autant l'aboutissement de la procédure. Nous espérons, tout de même, organiser le procès criminel, avant la fin du mois d'avril 2013, dans le calme, la sérénité et la pondération qui sont les marques essentielles de toute œuvre de justice.

Fait à Brazzaville, le 4 mars 2013



Bienvenu Sosthène ONDZAMBE,
Conseiller en Communication du Ministre d'Etat, Garde des sceaux, Ministre de la Justice et des Droits Humains

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles.

L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 79 ans de savoir-faire à vous plaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail* progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le conseil d'administration international de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), en sa session du 27 février 2013 tenue à Oslo (Norvège), a noté, avec satisfaction, que notre pays, le Congo, remplit, désormais, toutes les exigences des règles ITIE.

Ainsi, le conseil d'administration international de l'ITIE a accordé à la République du Congo le statut de pays conforme à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

Cette reconnaissance, est le fruit d'un long parcours qui peut être résumé ainsi qu'il suit:

- la République du Congo, à la demande du Président Denis Sassou N'Guesso a adhéré à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives en 2004;
- en 2008, après avoir rempli les cinq (5) exigences 'des règles ITIE liées à J'adhésion, le Congo a obtenu le statut de pays candidat;
- à l'issue de la publication par le groupe

multipartite des rapports ITIE de réconciliation des paiements et des recettes pétrolières des années 2004 à 2009, notre pays a été soumis à la première validation de son processus ITIE par le conseil d'administration international de l'ITIE en 2010;

- le conseil d'administration international de l'ITIE avait alors relevé que le Congo avait réalisé des progrès significatifs mais n'avait toutefois pas rempli certaines exigences pour obtenir le statut de pays conforme;

- un plan d'action incluant la production des rapports ITIE pour les années 2010 et 2011, avait été exigé au Congo en vue de se soumettre à une nouvelle validation en décembre 2012.

Ce 27 février 2013, le Congo vient de franchir avec succès l'étape de validation.

Il est, désormais, pays membre conforme aux exigences de l'ITIE.

Le ministre en charge des finances, président du comité exécutif national de l'ITIE

dit sa profonde reconnaissance au chef d'Etat pour son implication personnelle dans l'aboutissement de ce processus. Il remercie sincèrement tous les partenaires au développement pour leur soutien.

Il adresse aussi des vives félicitations aux membres du groupe multipartite (représentants l'Etat, les sociétés pétrolières et la société civile) pour le travail réalisé, depuis l'année 2008, sans lequel ce résultat n'aurait pas été obtenu.

La transparence dans les industries extractives étant désormais une réalité reconnue au Congo par la communauté internationale, il nous faut consolider cet acquis par le travail méthodique et rigoureux ainsi que par des efforts soutenus pour passer avec succès la prochaine validation, prévue en 2018.

Fait à Brazzaville, le 28 février 2013

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, président du comité exécutif national de l'ITIE

Gilbert ONDONGO



Mise au point du Ministère de la justice et des droits humains au sujet de la procédure judiciaire relative à l'affaire du 4 mars 2012

1. A la suite des propos diffusés par un média étranger, le Ministère de la Justice et des Droits Humains fait la mise au point ci-après:

2. La procédure relative aux explosions des dépôts d'armes et de munitions survenues le 4 mars 2012, au quartier Mpila, à Brazzaville, a démarré immédiatement après que le Gouvernement a ordonné une enquête administrative confiée à différentes organes de la police.

3. Les résultats de cette enquête ont été, près de deux mois après, transmis au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville qui a requis l'information confiée au Doyen des Juges d'Instruction.

4. Ainsi, trente (30) personnes, dont vingt-six (26) militaires, ont été inculpées, respectivement, d'incendie volontaire, dommage à la propriété mobilière d'autrui, assassinats, coups et blessures volontaires, homicides et blessures involontaires, atteinte à

la sûreté de l'Etat, atteinte à l'intégrité du territoire, détention illégale d'armes de guerre, arrestation, détention, séquestration arbitraire, complicité d'arrestation, contrefaçon de billets de banque, détournement de deniers publics, complicité de détournement de deniers publics, recel, etc.

Ces trente personnes ont été, par la suite, placées en détention provisoire et, à ce jour, elles le sont encore, à l'exception des époux KOUYATE qui ont bénéficié d'une liberté provisoire, depuis le mois d'août 2012.

5. La procédure suit donc son cours normal. Elle est, cependant, émaillée de plusieurs incidents de procédure que sont, principalement, d'incessants recours initiés par les avocats des accusés, contre presque toutes les décisions, aussi bien du Juge d'instruction que de la Chambre d'accusation, voire de la Cour Suprême.

6. Ces recours des avocats sont permis par la loi, dans le cadre des droits de la défense. Ils sont donc normaux et tout à fait légitimes.

7. Cependant, l'utilisation à outrance de ces droits retarde d'autant l'aboutissement de la procédure. Nous espérons, tout de même, organiser le procès criminel, avant la fin du mois d'avril 2013, dans le calme, la sérénité et la pondération qui sont les marques essentielles de toute œuvre de justice.

Fait à Brazzaville, le 4 mars 2013



Bienvenu Sosthène ONDZAMBE,
Conseiller en Communication du Ministre d'Etat, Garde des sceaux, Ministre de la Justice et des Droits Humains

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles.

L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 79 ans de savoir-faire à vous plaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail* progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le conseil d'administration international de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), en sa session du 27 février 2013 tenue à Oslo (Norvège), a noté, avec satisfaction, que notre pays, le Congo, remplit, désormais, toutes les exigences des règles ITIE.

Ainsi, le conseil d'administration international de l'ITIE a accordé à la République du Congo le statut de pays conforme à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

Cette reconnaissance, est le fruit d'un long parcours qui peut être résumé ainsi qu'il suit:

- la République du Congo, à la demande du Président Denis Sassou N'Guesso a adhéré à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives en 2004;
- en 2008, après avoir rempli les cinq (5) exigences 'des règles ITIE liées à J'adhésion, le Congo a obtenu le statut de pays candidat;
- à l'issue de la publication par le groupe

multipartite des rapports ITIE de réconciliation des paiements et des recettes pétrolières des années 2004 à 2009, notre pays a été soumis à la première validation de son processus ITIE par le conseil d'administration international de l'ITIE en 2010;

- le conseil d'administration international de l'ITIE avait alors relevé que le Congo avait réalisé des progrès significatifs mais n'avait toutefois pas rempli certaines exigences pour obtenir le statut de pays conforme;

- un plan d'action incluant la production des rapports ITIE pour les années 2010 et 2011, avait été exigé au Congo en vue de se soumettre à une nouvelle validation en décembre 2012.

Ce 27 février 2013, le Congo vient de franchir avec succès l'étape de validation.

Il est, désormais, pays membre conforme aux exigences de l'ITIE.

Le ministre en charge des finances, président du comité exécutif national de l'ITIE

dit sa profonde reconnaissance au chef d'Etat pour son implication personnelle dans l'aboutissement de ce processus. Il remercie sincèrement tous les partenaires au développement pour leur soutien.

Il adresse aussi des vives félicitations aux membres du groupe multipartite (représentants l'Etat, les sociétés pétrolières et la société civile) pour le travail réalisé, depuis l'année 2008, sans lequel ce résultat n'aurait pas été obtenu.

La transparence dans les industries extractives étant désormais une réalité reconnue au Congo par la communauté internationale, il nous faut consolider cet acquis par le travail méthodique et rigoureux ainsi que par des efforts soutenus pour passer avec succès la prochaine validation, prévue en 2018.

Fait à Brazzaville, le 28 février 2013

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, président du comité exécutif national de l'ITIE

Gilbert ONDONGO



1^{er} anniversaire de la tragédie de Mpila à Brazzaville

L'événement a été commémoré par une messe en l'église Sainte Marie de Ouenzé

Il y a un an, le dimanche 4 mars 2012, avait eu lieu l'explosion du dépôt d'armes et de munitions du régiment blindé de Mpila, à Brazzaville. Afin de prier pour toutes les victimes de cette tragédie, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville a présidé une messe, lundi 4 mars 2013, en l'église Sainte Marie de Ouenzé. NN.SS: Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) et Urbain Ngassongo, évêque du nouveau diocèse de Gamboma, y ont concélébré. Et aussi, un peu plus de trente prêtres œuvrant aussi bien dans l'archidiocèse de Brazzaville que dans d'autres diocèses du pays. La messe en mémoire des victimes de la catastrophe de Mpila, a drainé une foule immense et a surtout été marquée par l'homélie du nonce apostolique, très poignante.



Au premier plan: Dominique Richard et son épouse.

L'église Sainte Marie de Ouenzé était prise d'assaut par les chrétiens, venus des quatre coins de l'archidiocèse de Brazzaville. Elle a vibré au rythme de l'animation liturgique de la chorale Angélus de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila. Parmi les participants, il y a eu Dominique Richard, conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Congo et son épouse, Joe Washington Ebina, président de la Fondation Ebina, les religieux et religieuses de diverses congrégations, les membres des mouvements d'apostolat et groupes de spiritualité.



Dans la foule, il y avait plusieurs parents des victimes.

Au début, Mgr Anatole Milandou a circonscrit l'événement en rappelant l'intensité de la peine et l'immensité de la douleur qui avaient bouleversé tou-

te la nation congolaise et toute l'Eglise du Congo, le dimanche 4 mars 2012, suite à ce drame. Dans son homélie, Mgr Jan Ro-

meo Pawlowski, après avoir rappelé le caractère à la fois affreux et douloureux de la tragédie de Mpila qui avait éclaté,

le deuxième dimanche de carême, au cours duquel, la liturgie de l'Eglise proposait l'évangile de la Transfiguration, a fait savoir: «Ce matin-là, lorsque les paroisses de notre ville célébraient la messe et proclamaient l'évangile dans lequel Dieu le Père affirmait avec autorité: Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le, nous tous, nous avons été choqués et bouleversés. Quelque chose s'est passé que personne ne pouvait imaginer, car tout le monde ignorait s'il s'agissait d'une nouvelle guerre qui avait éclaté, où un terrible tremblement de terre: soudain, les quartiers de Mpila, Ouenzé et Talangai sont devenus le scénario d'une apocalypse affreuse: la mort, le sang, la destruction, le désastre, la peur, les larmes et le sens de notre peti-

tesse face à cette tragédie qui s'est déclenchée sur notre capitale.»

Le représentant du Saint-Siège a par ailleurs affirmé: «En ce dimanche-là, nous avons tous compris qu'il fallait descendre rapidement de la montagne de la Transfiguration pour aider notre prochain et pour accueillir Jésus qui était malade, souffrant, blessé, agonisant, sans abri et qui avait tout perdu.»

Parlant de l'implication de l'Eglise, le nonce apostolique a rappelé: «En effet, pendant que le gouvernement se réunissait pour faire face à la situation tragique et pendant que les journalistes du monde entier cherchaient des informations à transmettre, pendant que les pays amis du Congo songeaient aux stratégies pour soutenir l'émergence, la charité chrétienne a poussé tant d'hommes et de femmes de bonne volonté à mettre en place, dans l'après-midi même du 4 mars, les camps de réfugiés près de la cathédrale et à la paroisse de Bacongo.»

S'exprimant en lingala et en français, Mgr Anatole Milandou a remercié ses confrères dans l'épiscopat pour leur présence réconfortante ainsi que tous les participants à cette messe commémorative pour leur présence effective. Partant, l'ordinaire de Brazzaville a rappelé le souvenir à la fois triste et douloureux de la tragédie: «Nous sommes rassemblés en cette église pour commémorer le souvenir douloureux du 4 mars

au cours duquel nombreux de nos concitoyens ont trouvé la mort et reçu des chocs divers.» Il a également souligné: «En effet, depuis le 4 mars 2012, nos familles, notre pays et notre Eglise ont été choqués. Dans cette douleur, Dieu n'a pas oublié ses enfants. Plusieurs personnes se retrouvent sans-abri et d'autres encore logent dans les sites, jusqu'à aujourd'hui. De même, l'Eglise a payé le lourd tribut de cette tragédie, car, de nombreuses églises avaient été endommagées: Saint Louis roi des Français, Sainte Marie de Ouenzé, Saint Augustin de La Tsiémé, Sainte Anne du Congo et bien d'autres.» Pour terminer, l'archevêque a sollicité la grâce du Seigneur à l'égard de toutes les familles, de l'Eglise et de toute la nation congolaise. Aussi, il a recommandé aux chrétiens de continuer à solliciter l'intercession de Notre-Dame de Mpila, la statuette de la Vierge Marie, qui autrefois était logée dans la grotte mariale située au sein de la paroisse Saint Louis roi des Français, dévastée et qui est demeurée intacte après le drame.

Après la messe, une procession des chrétiens en l'honneur de la Vierge Marie représentée par la statuette de Notre-Dame de Mpila, portée en mains par le père Jean Marie Bovic Bukasa Malu, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima, a eu lieu dans la cour paroissiale, avant de regagner le véhicule à bord duquel elle était embarquée.

Gislain Wilfrid BOUMBA



MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Centre Africain Backbone-Communication Infrastructure and Technology CAB - CIT - Congo /Projet N°497/40-CG
Unité de Cordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MPT/2013/UCP/CAB: RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN SUIVI EVALUATION

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «recrutement d'un consultant individuel en suivi évaluation».

1. Mission du consultant:

Le Responsable en Suivi Evaluation au niveau du Projet CAB est placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités. Il est responsable de toutes les activités relatives de suivi et évaluation dans le cadre de l'exécution du Projet. A ce titre il travaillera en étroite collaboration avec toutes les sections du Projet ainsi que les bénéficiaires ou Agences d'Exécution du Projet (AEP).

Les tâches du Responsable en Suivi-Evaluation sont:

- collecter, stocker, traiter et analyser les données nécessaires pour la rédaction des rapports trimestriels des indicateurs et du rapport annuel des indicateurs; - diffuser les données relatives aux indicateurs de performance du Projet et autres informations y relatives; - actualiser le programme de suivi des activités inscrites dans le projet; - suivre l'évolution du Plan de Travail du Budget Annuel (PTBA) en rapport avec le plan de passage des marchés du projet pour l'année 2012; - faire des analyses multidimensionnelles des indicateurs de performance et formuler des perspectives ou des scénarii évolutifs dans l'application de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR); - suivre la mise en œuvre des stratégies des politiques publiques et de croissance économique par rapport aux indicateurs de performance, dans l'optique d'améliorer le secteur des Télécommunications, de l'information et de la Communication (TIC); - suivre les nouvelles réformes et les évolutions réglementaires liées aux TIC et conformément au panel des indicateurs de performance; - suivre les composantes du projet et la revue

des résultats du projet; - orienter les activités contenues dans le tableau de bord du projet; - concevoir, suivre et actualiser régulièrement les données/indicateurs de performances contenues dans le cadre logique du projet; - élaborer et produire des avis techniques sur le contenu des rapports provisoires et définitifs des consultants en croisant par leurs Termes de Référence (TDR); - assurer la sauvegarde informatique et l'actualisation des bases de données au niveau de la section suivi-évaluation; - participer activement aux réunions, aux travaux d'analyse des indicateurs de performance du projet entre l'UCP et les bénéficiaires; - participer aux missions de suivi et d'évaluation périodique interne et externe des activités sur la base du système de suivi intégré et informatisé installé au niveau du projet; - participer au suivi et l'évaluation des consultants dans le cadre des études au niveau des Agences d'Exécution du Projet (AEP), à la vérification et à l'amélioration de la qualité de prestations des services des consultants (rapports, ateliers de formation, recommandations, restitution des rapports, exécution des contrats, etc); - assurer toute autre tâche relative au suivi-évaluation confiée par le Coordonnateur.

2. Profil du consultant:

Le Responsable en Suivi-Evaluation doit posséder les qualifications suivantes:

- Être titulaire du diplôme d'enseignement supérieur d'une Ecole/ Institut/Université de renommée internationale de niveau BAC+5 ans (master en économie, Ingénieur en statistique ou d'un diplôme équivalent). Le titulaire doit avoir suivi des formations certifiées en Gestion des Projets de développement;
- Expérience professionnelle de dix (10) ans dans la collecte, traitement et analyse des données;
- Être apte à travailler sous pression et dans un milieu multiculturel;
- Expérience professionnelle de trois (3) ans dans le suivi et l'évaluation des projets de développement de la Banque Mondiale/IDA;
- Une bonne expérience d'initier et de conduire une étude d'évaluation, y compris la capacité de rédiger un rapport d'évaluation;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique et des logiciels

(Word, Excel, Power-Point, Access, Eviews, SPSS, Microsoft Project) et une bonne connaissance des outils de communication et d'Internet, etc.).

3. Durée de la mission:

La durée de la mission est de 24 mois renouvelables.

4. Dépôt des candidatures:

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 mars 2013 à 16H00.

Elles doivent être transmises avec la mention «le recrutement d'un consultant en suivi évaluation pour le projet CAB-CIT».

Contact:

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Immeuble de la Direction Générale de l'Economie
(réz de chaussée) en face de la MUCODEC la Gare
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO

B.P.: 1420

Tél. (242) 06 835 00 41

E-mail: contact@cabcongo.org

Site web: www.cabcongo.org

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 07 mars 2013

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI

Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale

Message du conseil permanent à l'Eglise de Centrafrique

Réunis en conseil permanent du 19 au 22 février 2013, à N'Djamena au Tchad, sous la présidence de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), les évêques présidents des six conférences épiscopales de la région Acerac ont réfléchi sur un certain nombre de dossiers d'importance, liés à la vie de leur institution. A l'issue de leur rencontre, les membres du conseil permanent de l'Acerac ont adressé un message de solidarité à l'Eglise de Centrafrique, secouée ces jours-ci par des conflits armés sévissant dans le pays. Deux d'entre eux étaient empêchés: le président de la Cége (Conférence épiscopale de Guinée Equatoriale) Mgr Juan Matogo et le président de la Ceca (Conférence épiscopale de Centrafrique) Mgr Edouard Matos, représenté. Ci-dessous, le message.

«Si nous avons largement part aux souffrances du Christ, par lui nous sommes largement réconfortés» (2 Corinthiens 1,5) C'est par ces mots de Saint Paul que nous nous adressons à vous, chers frères et sœurs de l'Eglise catholique et hommes de bonne volonté en Centrafrique.

En effet, réunis en conseil permanent de notre Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (Acerac), du 19 au 22 février 2013 à N'Djamena (Tchad), nous Evêques, membres du conseil permanent, voudrions vous manifester notre solidarité et notre encouragement dans ces moments de souffrance et de désarroi que vous vivez. L'expérience de la guerre et ses conséquences lourdes conduisent au désordre, à la précarité et au dénuement. Le risque est grand de céder le pas au découragement et à la résignation. Conscients de ces difficultés et de l'incertitude que revêt l'avenir dans un tel contexte, nous nous sentons poussés par l'Es-



De g. à d.: Mgr Joseph Atanga, Mgr Louis Portella Mbuyu, Mgr Jean-Claude Bouchard, l'abbé Mesmin Prosper Massengo (secrétaire général de l'Acerac) et Mgr Dieudonné Nzapalainga.

prit de Dieu pour vous inviter à favoriser tout ce qui concourt à la paix, à la tolérance et à l'attention à l'autre. C'est une nécessité pour tout chrétien de se sentir proche de l'autre, surtout dans les moments de douleur. Le Pape Benoît XVI, dans le document qu'il nous a remis en novembre 2011 à Ouidah au

Bénin, nous le rappelle: «On n'est jamais chrétien tout seul» (Africae munus, n°97). Mus donc par cette solidarité, nous vous assurons de notre prière et tenons à vous dire notre compassion. Nous demandons aussi au Seigneur de faire prendre conscience de leur responsabilité

aux différents auteurs des souffrances infligées au peuple. Puisse la Vierge Marie, Mère de la paix, intercéder pour vous auprès de son Fils pour que la Centrafrique, grâce à la collaboration de ses fils et filles retrouve le chemin de la justice, de la réconciliation et de la paix, chemin sans lequel on ne peut parler de développement.

Fait à N'Djamena, le 22 février 2013

Monseigneur Louis PORTELLA MBUYU
Evêque de Kinkala
Président de l'ACERAC

Monseigneur Joseph ATANGA
Archevêque de Bertoua
Président de la CENC

Monseigneur Dieudonné NZAPALAINGA
Archevêque de Bangui
Représentant le président de la CECA

Monseigneur Jean-Claude BOUCHARD
Evêque de Pala
Président de la CET

Monseigneur Timothée MODIBO-NZOCKENA
Evêque de Franceville
Président de la CEG

4^{ème} Dimanche de carême C

«Laissons-nous réconcilier avec Dieu!»

Textes: Js 5,10-12; 2 Cor 5,17-21; Lc 15,11-32

Pour ce 4^{ème} dimanche du temps de carême, il nous est proposé la merveilleuse parabole dite de l'Enfant prodigue. Il vaut mieux l'appeler la parabole de deux enfants. Les deux frères sont tout aussi perdus pour le cœur de leur père.

Le premier de deux fils, nous le connaissons davantage. Quelle est donc sa faute? Nous nous rappelons sa vie dissolue auprès des femmes de mauvaise vie. Pourtant, son péché le plus grave, celui qui a rompu le lien avec son père, n'est pas là. Il est d'avoir considéré son héritage comme dû. Plus fort que le lien à son père, son égoïsme le pousse à traduire tout en termes de propriété et donc d'exigence envers son père. Le départ loin de la maison familiale symbolise bien cette rupture du cœur. Le père obéit aux exigences du fils. Il partage son bien et donne sa part à chacun de ses enfants. Il ne résiste pas. L'amour ne se négocie pas. On ne peut l'exiger, ce serait contradiction. On ne peut l'acheter non plus.

Le second fils, lui, ne part pas. On pourrait penser qu'il s'agit d'un bon fils. Lui-même le pense. Mais sa fidélité devient pour lui une prétention. Lorsqu'il entend les réjouissances organisées pour le retour de son frère, de ce raté dont le seul et douteux mérite est d'être revenu lorsqu'il ne sut plus à qui s'en remettre. Il se met en colère et dévoile le fond de son cœur. A son tour, il manifeste, et avec colère, ses exigences. La raison de sa colère est le comportement de son père. Il déroule devant son père, la liste de ses mérites. C'est dire combien il pense que la fidélité lui confère des droits sur son père. Lui aussi, tout comme son frère, pense en termes de propriété. Il place sa propre personne au centre de tout le débat. Son enfermement sur lui-même lui interdit de se réjouir du retour du prodigue. Il est enfermé dans sa suffisance.

C'est vrai qu'il n'est pas toujours facile de percevoir la malice de cette attitude. Elle est toute drapée de vertu, de fidélité, de respect et de labeur. Le malheur est que ces bonnes choses sont toutes centrées sur l'égoïsme. L'intention qui les habite n'est pas droite. Elle est tout entière retournée sur soi. On affirme avoir donné. Or ces dons avaient pour but d'obtenir, en retour, des droits absolus sur la personne que l'on prétendait servir et aimer.

C'est le drame du monde qui est ici soulevé par Jésus. D'un côté, le Fils de Dieu entrevoit l'immense foule de tous ceux qui se sont éloignés de la maison du Père, emportant avec eux tous les dons de Dieu que sont la vie, le travail, la joie et tant de choses. Tous ces biens sont des dons du Créateur. La foule des prodiges les utilise désormais de manière égoïste puisqu'ils sont incapables de reconnaître leur créateur et Père dont ils ont oublié jusqu'au nom. Au cœur de cette foule, un petit peuple, le Peuple de Dieu. Il connaît son créateur et Père. Il l'honore. Il pratique son culte et observe sa Loi. Mais son cœur, où est-il? Sa fidélité, son observance, beaucoup parmi ce peuple s'en servent à leur profit. Ils sont convaincus que leur fidélité même crée des obligations à Dieu. Puisqu'ils sont fidèles, Dieu leur doit le salut. Et il n'est pas question pour eux d'imaginer qu'ils puissent partager ce qu'ils considèrent comme un privilège avec ces sous-hommes que sont les païens. Si le Messie doit venir, c'est pour eux. Il devra condamner tous ceux qui n'ont pas observé la Loi.

Sans doute n'avons-nous pas grand effort à faire pour nous sentir concernés par la première partie de la parabole. Comme l'enfant prodigue, nous avons aussi dilapidé notre héritage. Comme lui nous avons fui la maison paternelle. Mais nous sommes également concernés par le deuxième volet de la parabole. Nos moments de fidélité, en effet, peuvent devenir pour nous source d'orgueil spirituelle et fondement d'exigences que nous aurions sur Dieu. Merci Seigneur, disait le pharisien, de ne m'avoir pas fait comme les autres hommes qui sont voleurs, impies, etc.

Que le Père de miséricorde pardonne en nous l'enfant prodigue, certes. Mais qu'il pardonne aussi au fils aîné que nous sommes bien souvent. Qu'il ouvre notre cœur au véritable amour qui considère tout, y compris la fidélité qui peut être la nôtre, comme un don offert à tous nos frères sans exclusive aucune. Le don suprême étant celui d'un cœur universel.

Saturnin Cloud BITEMO, Sj

Abbé Philippe Mabilia, prêtre du diocèse de Nkayi

«Mon livre est un plaidoyer pour l'unité nationale et l'enseignement social de l'Eglise»

Suite et fin de l'interview parue dans notre précédente édition.

* Comment comptez-vous mener ce plaidoyer et avec qui?

** Je fais partie de l'Eglise, c'est cela le rôle de l'Eglise. L'Eglise c'est qui? Il y a l'Eglise institution certes, mais il y a aussi, l'Eglise peuple de Dieu. Il y a des choses qui se font déjà et il s'agit simplement de redonner confiance aux gens. Or, il y a comme un défaitisme, je vous ai parlé de la résignation, les gens sont résignés, donc leur redonner confiance. Par exemple en ce qui concerne le travail, quand vous demandez aux gens: que fais-tu, où travailles-tu? Ils répondent: non je ne travaille pas. As-tu une femme? Oui j'ai une femme et des enfants. Mais comment fais-tu pour les soutenir? Je me débrouille. C'est-à-dire? J'ai un petit commerce.

Pour les gens le petit commerce n'est pas du travail. Le travail, ils le comprennent toujours au sens syndical du terme où ils perçoivent un bulletin de paye. Donc il faut décomplexer les gens, il n'y a pas de petits métiers, il n'y a que de sottes gens. C'est ce regard-là, cet espoir-là que j'essaie de redonner aux gens. De par notre baptême nous sommes prêtres, prophètes et rois. Je fais prendre conscience aux gens simplement de leur rôle. Je leur dis ne sous-estimez pas votre dignité d'enfants de Dieu, votre force. Nous sommes là dans

un combat et Jésus l'a dit: vous êtes lumière du monde, sel de la terre. Le chrétien est dans le monde mais sans être du monde, on ne devrait pas avoir le même esprit. C'est à nous chrétiens d'apporter un regard nouveau sur les choses, sur les personnes. Jésus disait si vous n'aimez plus que ceux qui vous aiment, tout le monde le fait, le chrétien doit aller au-delà je pense.

* L'un des maux qui minent notre Eglise locale est aussi le manque cruel des unités de production...

** Absolument, je pense qu'il faut passer d'une situation moindre à une situation meilleure, c'est cela Pâques. Or jusque-là on a toujours été des assistés, toujours la main tendue. Cela est fini. Même les jeunes, les diplômés sans emploi, il faut qu'ils comprennent qu'ils ne pourront pas tous être intégrés à la fonction publique. Dieu merci, quelques jeunes l'ont compris, ils se lancent maintenant dans ce qu'on appelle l'économie informelle, la téléphonie, etc. Alors, il faut qu'au sein de l'Eglise aussi nous comprenions qu'il nous manque les unités de production. Autrement, compter toujours sur les quêtes - vous voyez la condition des gens, ils sont démunis, ils donnent déjà l'essentiel de ce qu'ils ont. Jus-



Abbé Philippe Mabilia.

qu'à quand allons-nous continuer de ponctionner? C'est à nous de commencer. C'est Montesquieu je crois qui disait que ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais c'est parce que nous n'osons pas qu'elles le deviennent. Il faut donc oser, pour créer des petites unités de production: les pharmacies, etc. Pas seulement pour des raisons économiques mais aussi pour rendre service aux gens. J'ai un cousin qui avait une école privée qui a été mal gérée et maintenant il s'est lancé dans les bars. J'ai dit, les bars vous poussez les gens à boire et vous travaillez jusqu'à des heures tardives alors qu'avec l'école c'était noble, tu aidais les gens à étudier et

l'éducation c'est ce qui est fondamental dans une société. Je n'avais pas encore compris pourquoi en Europe l'école, l'éducation était obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. C'est à cause de cela. Quelqu'un qui n'est pas éduqué, qui n'a pas l'instruction est une bombe à retardement. L'Eglise je pense doit jouer là-dessus: former les consciences, éduquer les jeunes. Si nous voulons que notre message soit crédible à l'endroit de l'homme politique, commençons par balayer devant notre porte.

* D'où il faut saluer et encourager les semaines sociales?

** Tout à fait! C'est à encourager parce que c'est des moments de réflexion, un temps de recul. Nous nous sommes assis, nous avons vu ceci et cela et le thème portait sur l'éducation: quel est l'apport de l'Eglise, comment améliorer parce qu'il y a déjà des bonnes choses qui se font. Il faut encourager les acteurs qui sont sur le terrain, ce genre d'initiative.

Propos recueillis par Aristide Ghislain NGOUMA

COMMUNIQUE

Les anciens élèves, étudiants et collègues de Sr Marie-Thérèse Nkouka, religieuse de la Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeaupville, sont priés de prendre contact avec:

- Abbé Mathieu BAKANINA
Curé de la paroisse Saint François d'Assise
Tél.: +242 06 825 26 28

- Abbé Norbert MBUNZU
Curé de la paroisse les Saints Martyrs de Kingouari
Tél.: +242 06 666 39 74 / 05 527 16 37

Invitation à soumissionner (RFP)



Au services
des peuples
et des nations

Monsieur/Madame

Date: 04 mars 2013

Objet: RFP pour la réalisation d'une étude complémentaire d'adduction d'eau potable de Tandou Binzenze (Lot 1) et une étude pour l'adduction d'eau potable dans le village Tandou Mboma (Lot 2), District de Tchianza Nzassi, Département de Pointe-Noire.

1. Cabinets/Bureaux d'études ou Consortium de consultants, vous êtes invités à soumettre une proposition comme indiqués ci-dessus, conformément à la Mission ci-jointe.

2. Les documents qui suivent vous permettront de préparer votre proposition:
i. Instructions aux Soumissionnaires (Annexe 1)
ii. Conditions générales du Contrat (Annexe II)
iii. Mission (TDRs) (Annexe III)
iv. Formulaire de soumission de la Proposition (Annexe IV)
v. Tableau des coûts (Annexe V)

3. Votre offre comprendra une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante, au plus tard, le 11 avril 2013, à 16h00, heure de Brazzaville.

A l'attention de: Monsieur le Représentant Résident a.i
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Foch/Rue Behagle, Centreville, Brazzaville. B.P: 465, République du Congo. Tel: +242 06 660 85 76/+242 06 667 75 99.

4. Si vous avez besoin d'informations complémentaires, nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait, en aucun cas, constituer un motif de report de la date de soumission de votre proposition.

5. Vous êtes prié(e) d'accuser réception de cette lettre et de nous confirmer votre intention de soumettre ou non une offre.

Sincères salutations.
Eloi Kouadio IV
Représentant Résident a.i



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE
(PADE)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 05 553 65 72/ 05 568 87 06



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005-MEPATI-PADE-CPM 2013

«Recrutement d'un Consultant individuel, Spécialiste en développement institutionnel»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du Projet a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services relatifs au recrutement d'un Consultant individuel, spécialiste en développement institutionnel.

L'objectif de la mission est d'élaborer sur la base des recommandations de réformes faites dans le memo Doing Business de 2011 du groupe de la Banque Mondiale, un plan d'action pour mettre en œuvre les réformes proposées à court et à moyen terme

La mission s'effectuera à Brazzaville et durera six (06) mois.

2. Le Consultant intéressé devra avoir:
- Un Diplôme de troisième cycle universitaire (Bac + 5) en audit organisationnel/stratégique, en Droit des Affaires, organisation/gestion;
- Une expérience professionnelle avérée d'au moins dix (10) ans en audit, management des organisations et en communication;
- Une bonne connaissance des critères de classement de Doing Business du Groupe Banque Mondiale et de la problématique de l'entrepreneuriat au Congo, voire en Afrique subsaharienne, souhaitée;
- Une bonne connaissance du climat et de l'en-

vironnement des affaires dans les pays de la CEMAC et une bonne connaissance du secteur privé des pays de la CEMAC en général et du secteur privé congolais en particulier.

3. L'expert sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque Mondiale «Sélection et Emploi des consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011.

4. Les Consultants intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PADE, pour obtenir les informations complémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis à manifestation d'intérêt, au siège du projet, sis 05 et 06, rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacade@yahoo.fr, les jours ouvrables, de 08 h00 à 15h00.

5. Les manifestations d'intérêt ((lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) doivent être rédigées en français et porteront la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Spécialiste en Développement institutionnel et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard, le Mercredi 20 Mars 2013.

Le Coordonnateur P.I du PADE

Benoît NGAYOU



Forum for African Women Educationalists (FAWE)
«Supporting Girls and Women to Acquire Education for Development»

Forum des Educatrices Africaines (FAWE)
«Promouvoir l'éducation des filles pour le développement»

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le Forum des Educatrices du Congo (Fawe-Congo), une Organisation non gouvernementale panafricaine, dont le but est de regrouper des éducatrices, des femmes ministres, des femmes recteurs d'universités et autres éminentes éducatrices pour la promotion, la scolarisation et/ou la rescolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes, procède au recrutement d'une Coordonnatrice nationale.

Titre du poste: Coordonnatrice nationale
Lieu de travail: Brazzaville
Date d'entrée en fonction: dès le recrutement
Période: 3 ans

I-Description des tâches:

Sous la supervision directe de la Présidente du Forum des Educatrices du Congo, la Coordonnatrice nationale sera chargée des attributions suivantes:

- *de coordonner les activités du Fawe-Congo;
- *de préparer les programmes de travail détaillés et tous les budgets à soumettre au Comité Exécutif pour validation;
- *d'exécuter et de suivre les programmes de travail;
- *d'organiser les réunions du Secrétariat Permanent et des Antennes départementales conjointement avec les Coordonnatrices départementales;
- *de préparer les documents de travail et les rapports à soumettre au Comité Exécutif pour examen et adoption;
- *d'exécuter d'autres tâches en dehors de celles mentionnées ci-dessus.

2- Conditions requises:

- * être de nationalité congolaise (RC);
- * avoir un casier judiciaire vierge;

- * avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans l'administration publique ou privée;
- * avoir une expérience associative est un atout;
- * être détentrice d'un diplôme universitaire;
- * avoir la maîtrise de la langue française. La connaissance de l'Anglais et des langues locales est un atout supplémentaire;
- * avoir de bonnes connaissances informatiques;
- * être disposée à travailler sous pression;
- * être engagée, patriotique, animée de l'esprit de sacrifice et de bénévolat.

3- Dépôt de candidature:

Les dossiers de candidature doivent comprendre:
* une demande manuscrite;
* un curriculum vitae aussi détaillé que possible;
* une lettre de motivation;
* la photocopie des diplômes, attestations, certificats de travail et tous autres titres.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 5 avril 2013, à 16h00.

Les demandes de candidatures doivent être adressées sous pli confidentiel à Madame la Présidente du Fawe-Congo, avec la mention «Avis de vacance de poste» et déposées à l'adresse suivante:

Ex-CEG Mafoua Virgile, à côté du projet PRAEBASE, derrière le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat; Téléphone: 05 571 86 32/06 978 95 77/04 478 95 77.

Fait à Brazzaville, le 31 janvier 2013

La Présidente du Fawe-Congo

MAÎTRE Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis, 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville de Brazzaville
Tél: (00242)05.775.69.43/04.418.20.81; B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«COTEMA»
S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de CINQ MILLIONS (5.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/13 B 3963/REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 03 décembre 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 04 décembre 2012, sous Folio 213/6, numéro 3300, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «COTEMA»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé Unique: Monsieur MAZEN MOHSEN;

Capital Social: CINQ MILLIONS (5.000.000) FRANCS CFA, divisé en (100) parts de CINQUANTE MILLE (50.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par j'associé unique;

Siège social: Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, Brazzaville;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- * Le bâtiment et les travaux publics;
- * L'import-export;
- * La représentation commerciale;
- * La vente des fournitures de bureau;
- * La vente du matériel informatique.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 3 décembre 2012, et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 4 décembre 2012, sous folio 213/7, numéro 3301, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique.

Gérant statutaire: Monsieur MAZEN MOHSEN;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 23 janvier 2013, sous le numéro 13 DA 50;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 23 janvier 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 3963.

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Focus sur la presse

Réconcilier liberté d'expression et prévention à l'incitation haineuse, pour la paix

Le Cinu (Centre d'information des Nations Unies) a organisé un Focus sur la presse intitulé: «Comment réconcilier la liberté d'expression et la nécessité de prévenir l'incitation à la violence par des discours haineux, qui peuvent déboucher sur des crimes atroces, y compris le génocide?». Dans le cadre du programme de communication des Nations Unies. Ce Focus a eu lieu, jeudi 21 février 2013, dans la salle de la bibliothèque du Cinu, à Brazzaville, en présence de Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication, d'Eloi Kouadio IV, représentant par intérim du Pnud (Programme des Nations Unies pour le développement), et Prosper Mihindou Ngoma, chargé du bureau Cinu.

Le Focus a eu pour ambition de sensibiliser les médias et les Ongs sur les conséquences d'un discours haineux relayé par les médias et susceptible d'entraîner un génocide. Plusieurs communications, servant cette ambition, ont édifié les participants sur le génocide causé à partir des discours haineux diffusés par des médias. On peut citer: «Incitation au génocide au travers des médias: cas de l'Allemagne nazie et de la radio Mille collines au Rwanda», «Médias au Congo et discours de la haine: analyse critique» et «La liberté d'expression sociale et morale du journaliste». Outre ces communications développées, à tour de rôle, par le Pr. Joachim Emmanuel Goma Thethet, chef du département histoire à l'Université Marien

Ngouabi, Bernard Mackiza, coordonnateur de l'O.c.m (Observatoire congolais des médias) et Zéphirin Kibangou, membre du Conseil supérieur de la liberté de communication, les participants ont suivi des éléments sonores de la radio des Nations Unies, à savoir: «l'interview d'Adama Dieng, conseiller spécial du secrétaire général de l'Onu pour la prévention du génocide» et «L'éducation contre la haine par les médias». Les échanges fructueux nés des exposés ont démontré que le rôle des médias est crucial dans le processus de préparation de maturation et de mise en œuvre du génocide. Aussi les conférenciers ont-ils conclu à l'évitement de pareilles situations dans notre pays, car cela n'arrive pas seulement qu'aux



Bernard Mackiza et Philippe Mvouo.

autres. Il faut donc prévenir, c'est-à-dire informer, éduquer et former à tous les niveaux. L'information bien comprise et bien utilisée est un instrument de compréhension, de tolérance et de paix. L'école, au sens large, et la société civile, ne doivent pas rester en marge, car elles ont un rôle essentiel à jouer, pour contribuer à la paix, à la tolérance et à l'acceptation de l'autre. La presse jouera, également, son rôle, lorsque formateurs, pouvoirs, consommateurs, et même journalistes sortiront de l'incom-

préhension. Au Congo, il y a des raisons d'espérer avec la présence du Conseil supérieur de la liberté de communication, qui peut faire un travail important, pour limiter les dégâts et l'O.c.m qui procède à l'analyse de contenu de la presse locale. Ces deux structures, en collaborant, ensemble, peuvent conduire à une remise en question de certains comportements, pour aboutir à la paix, tout au moins à un traitement objectif de l'information.

Philippe BANZ

Journée de l'entente mondiale

Les rotariens plus que jamais militants de la paix et de l'entente entre les peuples

C'est autour d'un déjeuner de presse organisé, samedi 23 février 2013, à l'hôtel Mickael's, à Brazzaville, que les Rotariens du Congo ont célébré la Journée de l'entente mondiale. Le choix du mois de février s'explique par le fait que c'est le mois de l'entente mondiale, selon le calendrier du Rotary. Par cette Journée, le Rotary International s'engage pour le maintien de la paix et l'entente dans le monde, en rapprochant les peuples par le biais des actions.

Commencé par l'hymne du Rotary international entonné par les rotariens et autres invités présents à cette rencontre, cinq allocutions, libérées par les présidents des clubs du Congo: Sophie Duhon, Rachel Tati, Sidonie Ngassaki, Nathalie Rizet et Cédric Nzimbu, ont marqué ce déjeuner de presse. Les orateurs ont, tour à tour, présenté le Rotary international, le district du Ri (Rotary international), les clubs, la Fondation du Ri, le Rotaract et l'Interact.

Historiquement, le Rotary international a été créé, le 23 février 1905, à Chicago, aux Etats-Unis. Il est une association rassemblant plus de 3430 clubs, présents dans 200 pays. Le Rotary international entretient avec des grandes organisations intergouvernementales des liens privilégiés et œuvre, sans cesse, en réalisant des actions humanitaires locales, nationales et internationales.

Quant au district, c'est un regroupement de Rotary clubs à des fins administratives, la finalité d'un district est d'aider les clubs à faire avancer la mission du Rotary. Un district doit compter, pour son existence, 75 clubs et 2700 membres. Tous les districts sont organisés selon le statut du Ri. S'agissant de la Fondation Rotary du Rotary international, celle-ci a pour mission de permettre aux Rotariens de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix, en œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté.

Rappelons que la Fondation est une organisation à but non lucratif, financée, exclusivement, par des cotisations statutaires, de dons des rotariens et des amis de la Fondation, qui partagent la vision d'un monde meilleur. Les principaux programmes de la Fondation sont des programmes éducatifs, humanitaires et de PolioPlus.

Créé en 1968, aux Etats-Unis par le Rotary international, le Rotaract est un mouvement qui doit son nom à la contraction de deux mots: Rotary et Action. Son but est de mettre en relation des jeunes du monde entier, afin de développer un réseau d'amitié et de service. Ce dernier est un club de service parrainé par le Rotary, destiné aux jeunes de 18 à 30 ans. Les clubs du Rotaract sont plus de 8400 et sont répartis dans 170 pays et territoires. Et, l'Interact un programme du Rotary international s'adressant aux jeunes de 12 à 18 ans. Ses clubs sont tenus de montrer au moins deux actions par an, dont l'une en faveur de l'entente et de la bonne volonté dans le monde. Servir autrui est l'essence même de l'Interact. Grâce à l'action d'intérêt public, les interacteurs mettent en pratique les notions d'entraide et de respect d'autrui, font progresser l'entente internationale et la bonne volonté, etc. Plus de 10.700 clubs Interact sont répartis dans 109 pays et régions du monde.

Les membres du Rotary international prônent la bonne marche vers l'entente mondiale.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE
Et Pascal NGALIBO-YALA

Ministère de l'économie forestière et du développement durable Vers l'élaboration de la stratégie nationale de développement durable

Examiner les états des lieux sectoriels et établir une feuille de route, tels ont été les objectifs de l'atelier de lancement du processus d'élaboration de la stratégie nationale de développement durable de la République du Congo. Qui s'est déroulé du 28 février au 1^{er} mars 2013, dans la salle 515 du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, sous les auspices du ministre de l'économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, en présence de Tounao Kiri, représentant la directrice de l'Institut de la francophonie pour le développement durable, et de Jean Ignace Tendelet, directeur général de l'économie et du développement durable.

Organisé par le Ministère de l'économie forestière et du développement durable, en collaboration avec l'Institut de la francophonie pour le développement durable, cet atelier a regroupé plusieurs délégués venus des différents départements ministériels, de la société civile, tout comme des experts du Canada, de la France, de la Belgique, du Gabon et de la République Démocratique du Congo. Pour Tounao Kiri, «les axes de cet atelier sont: développer une compréhension commune et un ancrage national du développement durable, identifier les enjeux et les choix liés au développement durable et, enfin, définir une feuille de route qui permettra au pays de se doter d'une Stratégie nationale de Développement durable».

L'environnement de Rio 1992, de Johannesburg (2002) et de Rio+20(2012) relatives à l'engagement pris par l'ensemble des pays, de réaliser le développement durable dans leur territoire respectif et de se doter de la stratégie nationale de développement durable comme un instrument adapté à leur spécificité», a-t-il précisé. La stratégie nationale de développement durable a, en effet, vocation d'assurer la cohérence et la complémentarité des engagements internationaux et nationaux, et de servir de levier à l'ensemble des politiques nationales. Elle est, également, une nouvelle gouvernance, un cadre d'intervention de tous les acteurs en faveur du développement durable. Plusieurs communications riches les unes et les autres ont



Le praesidium pendant l'ouverture des travaux.

permis aux participants d'examiner le rapport de contexte et de définir la feuille de route relative à l'élaboration de la Stratégie nationale de développement durable. Il s'agit de: «Le développement durable, (historique, concept, définitions: démarche méthodologique)»; «L'expérience de la Sndd France»; «L'expérience de la Sndd Belgique» et «L'expérience de la Sndd Gabon». Signalons que cet atelier est intervenu seulement quelques semaines après le lancement, par le département de l'écono-

mie forestière et du développement durable des travaux préparatoires du Forum national de développement durable, dont la tenue est prévue au mois d'avril prochain. Clôturant l'atelier, Michel Elenka, directeur de cabinet, a rappelé l'importance du développement durable dans l'avenir du Congo et a félicité les participants pour la qualité des travaux et les résultats auxquels ils sont parvenus.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Association Protecting environnement

Informer et sensibiliser les populations à la biodiversité

L'association Protecting environnement, une Ong spécialisée dans le domaine de la conservation de l'environnement et du développement durable, que dirige Serge Patrick Mvouama, a organisé, samedi 9 février 2013, au marché de la Tanaf, dans le premier arrondissement de Brazzaville, une campagne d'information et de sensibilisation des populations de cette localité à la biodiversité. Dans le but d'identifier les besoins des populations dans le cadre de l'assainissement, afin de faire le plaidoyer auprès des pouvoirs publics, des partenaires, des bailleurs de fonds, ainsi que des maires d'arrondissement pour une ville propre et bien assainie.

C'était au cours d'une activité d'assainissement du marché de la Tanaf, dont le point de mire a été le soutien aux populations sinistrées, victimes de l'inondation de la pluie diluvienne qui s'est abattue dans ce quartier en décembre 2012 et, qui a laissé de nombreuses familles sans abris. Il s'est agi, aussi, de sensibiliser les vendeuses du marché sur les questions environnementales, d'identifier la nature et de mesurer le poids des déchets, afin de les éliminer dans la zone cible; d'enlever toutes les décharges publiques qui inondent les marchés et qui rendent la ville insalubre.

Signalons que la cérémonie de nettoyage de ce marché s'est déroulée en présence de M. François Massamba, chef de zone 5 du quartier Kingouari.

Créée le 12 août 2011, à Brazzaville, l'association Protecting environnement s'est fixée comme objectif de lutter contre les changements climatiques, à travers la déforestation, la protection de la biodiversité, l'assainissement de l'environnement, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

Pascal BIOZI KIMINOU

Libres propos

Regards croisés sur la place du tourisme dans l'industrialisation du Congo (Suite)

La place du tourisme dans l'industrialisation du Congo. Le tourisme est un secteur qui intéresse l'Etat, du fait de ses implications économiques, sociales, culturelles et écologiques. Pour toutes ces raisons, l'Etat a la responsabilité de mettre en place une politique de développement touris-

tique, qui concerne, à la fois, le secteur public et privé, en valorisant le patrimoine naturel, à travers les actions d'aménagement des zones touristiques non seulement pour en organiser l'exploitation, mais aussi, pour en assurer la conservation. Le rôle de la puissance publique est, également, de s'en-

gager dans le renforcement des capacités du potentiel humain et de financer des investissements touristiques, en favorisant le soutien de l'Etat au secteur privé. Face aux exigences économiques, le tourisme congolais devrait apparaître comme une priorité, dans la mesure où il implique les

populations locales dans la réalisation des projets touristiques, pouvant contribuer au P.i.b (Produit intérieur brut). En apportant des ressources financières supplémentaires. Mais hélas, le riche potentiel touristique du Congo contraste fortement avec le faible niveau de fréquentation du pays. Le nombre de visiteurs est bien en deçà du minimum de fréquentation prescrit par l'organisation mondiale du tourisme (500.000 visiteurs), pour devenir une destination touristique. La place du tourisme dans l'industrialisation du

Congo serait primordiale, il jouerait un rôle moteur au plan économique et serait un facteur de progrès, tant les indicateurs d'évolution du tourisme international mettent l'accent sur une montée de ce secteur. Il convient, donc, là, de prospecter et d'ouvrir des nouvelles voies susceptibles, à la fois, d'attirer et de satisfaire la demande et aussi de contribuer à une véritable mise en valeur du potentiel touristique du pays.

Par Théodore Auguste NZAMBI

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

EN VUE DE LA CONSTITUTION DU REGISTRE DES PRESTATAIRES DE SERVICE AGREES
 DU FONDS D'APPUI A COÛTS PARTAGES «FACP»

CONTEXTE:

Le Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE) est un projet d'assistance technique d'un montant de 10 milliards de francs CFA cofinancé par la Banque Mondiale et la République du Congo à hauteur de 50% respectivement. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme global du Gouvernement destiné à traduire la vision décrite par le Chef de l'Etat dans son programme de société: «Chemin d'Avenir». Les grandes orientations du Gouvernement en termes de réformes du climat des affaires, de développement des entreprises et de promotion des investissements dans le contexte général de la diversification de l'économie ont été prises en compte pour préciser l'objectif du projet et en dégager les principales composantes à savoir: (i) Amélioration du climat des affaires; (ii) Développement des entreprises et promotion des investissements privés; et (iii) Développement des infrastructures.

L'objectif du projet PADE est de diversifier l'économie congolaise en mettant un accent particulier sur la promotion des investissements et le développement du secteur privé congolais hors pétrole. Les secteurs hors pétrole privilégiés sont ceux dans lesquels la République du Congo dispose d'un potentiel significatif ainsi que des avantages comparatifs établis. Il s'agit notamment des secteurs de l'agroalimentaire, du transport, de la transformation du bois et des mines. Le PADE s'appuie sur une stratégie double: (1) le développement des chaînes de valeur au sein des secteurs cités avec comme objectif de conserver toutes les étapes de transformation dans le pays de manière à créer des emplois valorisants et durables; (2) le développement et l'appui aux PME/PMI créatrices d'emplois et susceptibles d'appuyer le développement durable de ces chaînes de valeur..

Dans le cadre de la composante 2 du projet PADE, il a été mis en place un fonds de subventions d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds interviendra tout particulièrement dans un premier temps dans les secteurs de l'agroalimentaire, des services de transit, de la transformation du bois et dans une moindre mesure des mines. Le fonds financera jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20 % restants. C'est ainsi que le fonds est appelé Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP).

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP constitue le registre des prestataires de service agréés.

Les consultants individuels, cabinets conseil, institutions de formation, ONG, organisations professionnelles, associations de cadres retraités ou autres types d'institution, sont invités à soumettre une demande d'inscription au FACP pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés.

DOMAINES D'EXPERTISE:

Les candidats doivent posséder une expertise de haut niveau dans un des domaines ci-après:

- l'agroalimentaire;

- le développement des filières;
- l'industrie du bois;
- les mines;
- la certification et le contrôle de qualité;
- la pêche et les techniques de transformation des produits de la pêche;
- la gestion d'entreprise et les techniques de négociation;
- la création d'entreprise;
- le droit et la fiscalité;
- la formation (formulation des plans et programmes, évaluation);
- la mise en relation entreprises-université;
- la communication et le marketing;
- la logistique et les transports;
- les technologies de l'information et de la communication;
- l'économie;
- les questions du genre.

PROCEDURE D'ENREGISTREMENT:

Le dossier de demande d'inscription au registre doit contenir les éléments suivants:

Les personnes morales:

- Le formulaire d'inscription pour les personnes morales (peut être obtenu au siège du FACP ou par courrier électronique en transmettant une demande à l'une des adresses électroniques ci-dessous);
- Les copies certifiées de l'extrait du registre du commerce et du document d'identification fiscale;
- Les curriculum vitae des experts.

Les personnes physiques:

- Le formulaire d'inscription pour les personnes physiques (peut être obtenu au siège du projet ou par courrier électronique en transmettant une demande à l'une des adresses électroniques ci-dessous);
- Le curriculum vitae.

Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. À l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les candidats recevront une notification écrite de la décision du comité.

Les manifestations d'intérêt portant la mention «avis pour la constitution du registre des prestataires de service agréés du Fonds d'Appui à Coûts Partagés» peuvent être déposées sous pli fermé au siège du projet, 5-6 rue LOCKO Isaac (dans le secteur Blanche Gomes), Brazzaville/République du Congo; ou transmises par courrier électronique à l'une des adresses ci-après: info@facpcongo.org ou cnsobekela@facpcongo.org.

Pour toute information, appeler au 04 439 30 11/06 879 80 59 ou écrire à l'une des adresses électroniques ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 26 décembre 2012.

Le coordonnateur p.i.

Benoît NOAYOU

Si la solidarité manifestée après le drame du 4 mars 2012 m'était contée

Dès le jour même du drame du 4 mars 2012, le président de la République, Denis Sassou Nguesso, est descendu sur le terrain, visiter ses compatriotes blessés, dans les hôpitaux où ils étaient admis. Un acte de solidarité et de compassion digne de celui qui est aux commandes de la nation, durant ces douloureux moments que traversait la communauté nationale. Et dans le cadre de la solidarité, le chef de l'Etat était très proche des familles des victimes et l'ensemble des Congolais douloureusement affectés par cette tragédie.

En effet, dès le 4 mars 2012, en début d'après-midi, le président Sassou Nguesso avait rendu visite aux victimes au C.h.u et à l'hôpital militaire. Le 29 mars 2012, il était à l'hôpital militaire de campagne érigé par des spécialistes marocains au Stade d'Ornano, pour les besoins de la cause. Là-bas, il avait salué l'élan de solidarité du Royaume du Maroc, des autres pays africains et du reste du monde, à l'endroit des populations congolaises affectées par le drame de Mpila. Plusieurs patients en provenance de différents arrondissements de la capitale étaient accueillis par les éléments du bataillon sportif des Forces armées congolaises, avant d'être dirigés vers l'équipe médicale marocaine, qui les avait gracieusement soignés. Certains patients, qui n'étaient pas concernés par le drame de Mpila, étaient aussi accueillis, sans distinction, dans cet hôpital de campagne.

Au cours de la visite guidée du chef de l'Etat, le colonel Baïte Abdel Wahad, qui dirigeait l'équipe médicale marocaine, avait présenté les différentes structures de cet hôpital médico-chirurgical. Du service d'accueil au bloc opératoire, en



Le président Denis Sassou Nguesso, pendant la visite de l'hôpital militaire de campagne des Marocains.

passant par les services de pneumologie, cardiologie, dermatologie, radiologie et d'ophtalmologie. Les Congolais reconnaissent que cet hôpital militaire de campagne, qui était installé à Brazzaville grâce à l'appel du président Denis Sassou Nguesso, au Roi du Maroc, Sa Majesté Mohammed VI, a administré des soins intensifs aux victimes de cette catastrophe. Affligé, le chef de l'Etat consolait, sans relâche, les patients et parents des victimes, compatissant ainsi à leur douleur. Denis Sassou Nguesso était satisfait du travail titanesque réalisé par l'équipe médicale marocaine. Il avait exprimé sa satisfaction devant la presse nationale et internationale,

au terme de sa visite émouvante.

Rappelons que l'hôpital militaire marocain de campagne visité par le président Denis Sassou Nguesso avait été installé le 6 mars 2012, soit deux jours seulement après le drame de Mpila qui avait fait plusieurs morts, plus de deux mille blessés et environ quatorze mille sans-abris.

Un travail minutieux de dépollution des quartiers

A la suite de l'explosion du camp du régiment blindé de Mpila, de nombreuses munitions non explosées, de tout type et de tout calibre, se sont

éparpillées un peu partout dans les quartiers environnants des arrondissements 5 Ouenzé et 6 Talangaï, et, dans une moindre mesure, à Moungali et Poto-Poto. L'opération de dépollution, appelée, pour la circonstance, dépollution d'urgence, consistait, dans un rayon d'un kilomètre à partir de l'épicentre de l'explosion, à relever et à neutraliser certaines munitions, soit en les faisant exploser sur le lieu de leur découverte, soit en les faisant hors de la ville, dans un lieu approprié.

Sur le terrain, la zone ciblée avait été scindée en quatre secteurs et les secteurs en sous-secteurs. Chaque secteur avait été confié à un ou plusieurs opérateurs, tous appuyés par

un détachement des Forces armées congolaises. Leur travail consistait à relever les munitions non explosées et à les transporter, pour celles qui pouvaient l'être, au dépôt provisoire, en vue de leur destruction ultérieure. Pour celles qui ne pouvaient pas être déplacées, en raison de leur dangerosité, elles étaient marquées, en vue de leur destruction sur place.

Il n'y avait pas de particularité pour les munitions. Toutes les munitions ou presque étaient concernées. Pour l'essentiel, l'équipe avait surtout trouvé des roquettes, des fusées, des grenades ainsi que des cartouches de différents calibres. Les munitions irritées étaient toujours dangereuses, car il n'était pas exclu qu'elles explosent de manière accidentelle. Des accidents dus à ce genre de munitions ont déjà été enregistrés de par le monde. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que l'opération de dépollution était confiée à des spécialistes.

Quant à la durée de l'opération, elle dépendait, en grande partie, de la situation que les équipes pouvaient rencontrer sur le terrain et des moyens matériels et humains mis en œuvre. L'équipe estimait, toutefois, que le travail dans les secteurs 1, 2 et 3 pouvait être achevé fin mai 2012. C'est ce qui fut fait selon les règles de l'art. Par ailleurs, il a fallu beaucoup de temps (de 4 à 6 mois) pour le secteur 4, l'épicentre de l'explosion. Les habitants de Brazzaville devraient observer une certaine attitude, pendant la période de l'opération. Un numéro téléphonique rouge, notamment le 90 90, était mis à la disposition de la population, pour appeler, chaque fois qu'elle trouvait une munition. Ce numéro rouge servait de tremplin pour juguler le mal.



Par Jean-Louis Kombo.

Des équipes d'éducation aux risques et des comités de liaison passaient dans les quartiers pour sensibiliser les populations. La radio et la télévision nationales servaient de relais pour étayer le message. Dans l'ensemble, les résultats étaient probants.

On ne le dira jamais assez, le 4 mars 2012 restera une date mémorable pour le Congo, car le traumatisme provoqué par cette catastrophe marquera encore longtemps la conscience collective des Congolais qui se sont montrés unis, afin de conjurer le sort.

Aujourd'hui, après avoir fait face à l'urgence humanitaire, le gouvernement ne ménage aucun effort pour juguler l'irréparable, en accordant des allocations d'assistance aux victimes, en construisant des logements sociaux et en reconstruisant les maisons endommagées qui peuvent être réhabilitées. L'opinion internationale ne devrait plus épiloguer sur cette catastrophe, elle devrait, plutôt, apporter de l'aide aux pouvoirs publics, car c'est dans le malheur qu'on reconnaît les bons amis, comme disent les Anglais: «A friend in need is a friend indeed».

J. L. K.

Débarrassons nos deux principales villes des antivaleurs, pour les développer

Dans son rapport de mars 2005, sous le titre: «Dans une liberté plus grande: développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous», Koffi Annan, alors secrétaire général des Nations unies, affirmait: «Il n'y a pas de développement sans sécurité; il n'y a pas de sécurité sans développement, et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement, si les droits de l'homme ne sont pas respectés. Si le combat n'est pas livré sur tous les fronts, aucune victoire ne sera possible». La liberté est mise en exergue, car elle est vitale pour tous progrès. Peut-on dire que nos deux plus grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire, sont des espaces qui offrent cette faculté?

Au moment où les villes nouvelles sont conçues à travers le monde, en tenant compte du citoyen, en est-il de même pour nous? Rien ne nous permet de prétendre, objectivement, que notre cité ne pourra accéder à un tel stade.

Pour nous en convaincre, analysons dix exemples patents qui illustrent éloquemment l'échec de notre cité, étant entendu que la cité doit être un lien commun à travers la fusion de plusieurs consciences culturelles et ethniques, le demeurer, la recherche des vertus, lesquelles vertus sont au bénéfice de tous.

1- La pauvreté

L'échec est patent. Aucune politique viable n'est appliquée, afin de réduire la pauvreté dans nos deux principales villes.

Les conditions de logements sont précaires, les ménages se débattent pour survivre et les écarts entre riches et pauvres se creusent. C'est la jeunesse devenue oisive

qui est la plus touchée.

2- L'insécurité

Déoulant, de fait, de la pauvreté, l'insécurité est aussi le fait du laxisme des forces de sécurité. Et pour preuve: l'apparition du phénomène «Koulouna» venu de Kinshasa, la capitale du pays voisin.

3- L'insalubrité

Nos deux principales villes sont parmi les plus sales au monde. Jusque-là, les effets d'annonce de nos municipalités, avec force propagande, ont toujours échoué. L'administration corrompue de nos villes ne se sert pas des forces vives urbaines, pour leur salubrité.

Ainsi, les immondices continuent de croître, avec les conséquences graves pour l'environnement et la santé des citoyens.

4- L'éducation

Selon les Nations unies, «l'éducation permet de choisir la vie que l'on mènera». Ce n'est pas le cas



Par Séraphin Bakouma.

au Congo où les attitudes rétrogrades vont à contre-courant des objectifs du troisième millénaire. Les enseignants usent de leur pouvoir pour abuser sexuellement des élèves ou des étudiantes, en échange des notes. Plusieurs cas de chantage et même de pédophilie sont connus. Ajouter à cela que nos structures scolaires sont peu adaptées aux besoins du 21^{ème} siècle. Nous courrons le risque du chaos.

5- La santé

Là aussi, on pourrait dire: «No comment!». Tant ce département est dans un état lamentable, aussi bien sur le plan humain que structurel. Si un malade ne veut pas finir prématurément dans les caisiers de la morgue municipale, il

doit se présenter à l'hôpital muni d'argent, même dans un état très grave. L'hôpital est si sale et si mal entretenu que ceux qui accompagnent les malades ne tardent pas à y revenir à leur tour, parce qu'infectés par telle ou telle autre pathologie.

6- La femme

«Une femme bien éduquée, c'est une nation qui avance», sauf au Congo où dans les villes, tout est fait pour qu'elle reste tributaire de l'homme. Les familles s'en trouvent aussi fragilisées. Peu importe, pourvu que les décideurs, les professeurs et les hommes en uniforme abusent d'elle. Fille, elle est la principale victime de l'insécurité urbaine.

7- Les médias audiovisuels

C'est la catastrophe. Comment comprendre que le siège ultramoderne de notre radio et télévision nationales, déverse des fautes de français, avec des présentateurs loin de tenir la concurrence avec d'autres chaînes étrangères? D'ailleurs, en dehors de la propagande récurrente, le Congolais n'a rien à s'offrir.

8- Le sport

Nos villes sont antisportives. Rien n'est fait pour proposer des aires et des espaces pour la pratique de sports sains. La «loi Portela» étant reléguée au placard, les jeunes s'adonnent à l'alcool, aux drogues dures et au sexe, avec son corolaire les maladies graves et les

naissances non programmées.

9- Le transport en commun

Passons outre l'état de nos routes (défoncées et étroites), le transport en commun est un échec et même un fléau pour les Congolais. De «demi-terrain», nous sommes arrivés au «quatre, cinq-terrains». C'est un cercle vicieux pour le consommateur qui est brimé par les chauffeurs et les contrôleurs de minibus et ceux-ci le sont par leurs patrons. Ce manquement est un préjudice, car aucun touriste étranger (ils sont déjà si rares) ne peut prendre nos minibus.

10- La corruption

Nos villes sont parmi les plus corrompues au monde. Imaginez que tout doit dépendre des 10%, 20% et même 40%? Pas étonnant que nos points stratégiques urbains soient gérés par des étrangers, souvent véreux. Qui ne sait pas qu'un étranger dicte la loi aux Brazzavillois et aux Pontenegrins? Du sommet à la base, des écoles aux universités, de l'administration aux forces de l'ordre, des hôpitaux aux affaires: tout l'édifice national est gangréné et ce, du vieux au plus jeune. Se faire payer son propre argent est un chemin de croix, si on n'est pas mort avant. Pas étonnant que nous soyons les dernières villes au monde à attirer des investissements. La corruption sape toute base de développement. Ces dix points ne sont pas épuisants, loin de là. Mais, ils illustrent à

suffisance que nos villes ne généreront pas des citoyens porteurs du savoir utile pour créer «la cité vertueuse» qui, à son tour, générera des citoyens intègres. Peu accueillante aux touristes, par leur saleté, leur laideur et de plus en plus par leur dangerosité, comment envisager l'émergence dans cette situation?

La défaillance n'est pas imputable aux seuls administrateurs, mais à une opposition déphasée qui verse plus dans le discours et l'acte politique. Sans vision et sans originalité, cette opposition, distante des préoccupations du citoyen, se confond, dans son action, avec celle du pouvoir, devant les enjeux sans pitié pour nos Etats.

Pour faire face à l'exode rural, il faut revoir la cité, la bâtir, en tenant compte des changements climatiques. Il faut créer des cadres sécurisants pour tous, développer un environnement durable, en exploitant rationnellement les richesses naturelles, en créant des ceintures agro-maraichères et écologiques autour de nos villes.

Il faut aussi créer un partenariat mondial pour le développement, afin de lutter contre la pauvreté urbaine. Dans ce contexte mondialisé, il faut donner aux Organismes non gouvernementaux (O.n.g.s) et associations, le soutien et la latitude nécessaire pour accompagner l'Etat.

Enfin, comme le prône Koffi Annan, pour la défense du droit de citoyen, il faut libérer les expressions créatrices des citoyens, en les responsabilisant, pour mieux se prendre en charge eux-mêmes et, surtout, dans le cadre de la critique et l'autocritique, il faut accepter de rendre des comptes.

Docteur Séraphin BAKOUMA

C.r.c (Croix-Rouge congolaise)

Désormais, Pointe-Noire a son bureau départemental, tout comme le Kouilou

Les cadres, secouristes, sympathisants et volontaires de la C.r.c (Croix-Rouge congolaise) de Pointe-Noire et du Kouilou ont tenu des assemblées générales électorales, respectivement les 23 et 24 février 2013, à l'hôtel Atlantic, sous le patronage de Christian Sédar Ndinga, président national de la C.r.c. Désormais, Pointe-Noire et le Kouilou ont chacun un bureau départemental. A l'issue de ces deux assemblées générales, Michel Auguste Mababidi-Ma-Mababidi a été réélu président de la Croix-rouge congolaise à Pointe-Noire, tandis que Joseph Malick Loemba-Makosso a été, de nouveau, porté à la tête de la C.r.c dans le Kouilou.



Les responsables de la Croix-Rouge congolaise.

positives et conduire ainsi, avec le discernement nécessaire, aux choix des hommes et des femmes ayant la capacité de conduire notre société na-

Tout a commencé par le département du Kouilou où, après avoir mis le conseil départemental de gouvernance, composé de trente-cinq membres, Joseph Malick Loemba-Makosso, président sortant, a été réélu pour un mandat de quatre ans, au regard de son rapport moral jugé globalement positif. La vice-présidence est revenue à Mme Katia Mounthault, tandis que Léon Tati est trésorier général. A Pointe-Noire, c'est tout un autre décor. Albert Mbéri, secrétaire général de la C.r.c, a, tout d'abord, donné lecture de la décision portant création du conseil départemental de Pointe-Noire. S'en est suivie la passation de consignes entre le président départemental du Kouilou et celui de Pointe-Noire sortant, Michel Auguste Mababidi-Ma-Mababidi, et la remise des diplômes d'honneur aux partenaires privés qui se sont manifestés par leur fidélité à l'institution humanitaire. Ouvrant les travaux, Christian

Sédar Ndinga a donné quelques orientations. «Il s'agit, pour nous, de porter la bonne nouvelle relative à la vision que nous avons, désormais, à partager et à mettre en œuvre; vision qui s'enracine autour d'un noyau essentiel: le développe-



Une vue des participants aux assemblées générales.

ment de la société nationale. Les travaux, qui s'inaugurent à cette heure, devront battre le rappel de toutes les énergies

nationale vers les résultats que, dans quatre ans, nous voudrions probants et palpables, physiquement», a-t-il dit.

cipante au défi à relever. C'est un honneur doublé d'une certaine responsabilité, car, aujourd'hui, Pointe-Noire s'étend jusqu'à Tchiamba-Nzassi, Cayo, Tandou-Binzenze, Tandou-Ngoma et toutes les localités qui étaient, hier, dans le Kouilou. Nous, cadres et secouristes de la Croix-Rouge, c'est l'objectivité, la compétence, l'expertise qui devaient guider notre action. Nous allons nous impliquer sur ce que nous appelons la G.a.r (Gestion axée sur le résultat). C'est au résultat que les uns et les autres devaient être évalués et non par le nombre d'années passées à la Croix-Rouge. Le laxisme, le subjectivisme ou la complaisance ne seront plus de mise à

Pointe-Noire», a-t-il conclu. Dans son mot de clôture, le président national, Christian Sédar Ndinga, a donné quelques orientations de travail au bureau départemental venant d'être mis en place. «La mise en place de ces nouvelles instances devait obéir à une obligation de résultat et à un impératif de développement. Je crois, pour ma part, sans anticiper sur la volonté des efforts des uns et des autres, que le département de Pointe-Noire va s'orienter vers ce but». Rappelons que les deux assemblées générales électorales ont eu lieu en présence de plusieurs délégués nationaux de la Croix-Rouge Congolaise, des responsables administratifs publics et privés partenaires.

Equateur Denis NGUIMBI

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président:
Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie&Montage (PAO):
Atelier
La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.889.98.99/05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71/06.655.8003

Droits des populations autochtones

Une pré-session de l'instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, bientôt au Congo

Brazzaville abritera, du 11 au 15 mars 2013, la pré-session de l'instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Cette pré-session prépare la douzième session ordinaire de l'instance prévue du 20 au 31 mai 2013, à New York, aux Etats Unis d'Amérique. La République du Congo est le premier pays d'Afrique à abriter cette pré-session, conséquence heureuse des efforts qu'elle fournit sur le chemin de la promotion et de la protection des droits de l'homme, en général, et de ceux des populations autochtones, en particulier. En effet, le Congo est, sur le continent, le premier pays à prendre une loi spécifique portant promotion et protection des droits de cette catégorie de la population vulnérable. Cette loi, qualifiée de modèle en Afrique, est à mettre à l'actif du Président de la Répu-



Des peuples autochtones d'Afrique Centrale.

blique, Denis Sassou Nguesso, qui s'est fortement impliqué dans le processus de son élaboration. L'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones est un organe subsidiaire du Conseil économique et social des Nations Unies, duquel elle a reçu man-

dat de statuer sur les questions relatives aux droits des populations autochtones. La pré-session de Brazzaville fait suite à celles tenues, respectivement, en 2008, aux Etats Unis d'Amérique, en 2009, en Norvège, en 2010, en Bolivie, en 2011, au Canada, et en 2012, au Nicaragua.

Maître Norbert MADZOU, Notaire
Au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville,
Élisant domicile en l'étude de Maître Sylvert Béranger KYMBASSA BOUSSI,
Sis 3^{ème} étage de l'immeuble DABO, Avenue de la Paix
À côté de la Mairie de Poto-Poto,
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.58.57
Email: norbertmad@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

GROUPE PERFECTO CONGO

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 29, Rue Sahara (Plateau - Centre-ville)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Norbert MADZOU, en date à Brazzaville du 13 décembre 2012, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, le 14 décembre 2012, sous Folio 221/11, n°3454, il a été constitué une Société dénommée: «GROUPE PERFECTO CONGO», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: le capital de la Société est de 1.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 29, Rue Sahara (Plateau - Centre-ville);

Objet: la Société a pour objet, en République du Congo:
* Bâtiment et Travaux Publics,

Import-Expert, on et off-shore, vente d'équipements;

Durée: La durée de la société est de 99 années.

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n°BZV/13 B 4033 du 07 janvier 2013;

Gérance: Suivant Procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 08 janvier 2013, Monsieur CHOUEIRI Michel lutfie est le Gérant de la Société;
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Norbert MADZOU

Parcelle à vendre

Quartier Plateau des 15 ans, non loin de l'hôtel PAMA.
Tél: 05 798 62 77

Congo-Cuba

Relancer la coopération culturelle entre les deux pays

Judi 28 février 2013, le ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, a conféré, à son cabinet de travail, à Brazzaville, avec Mme Alba Beatriz Soto Pimental, ambassadrice de Cuba au Congo.

Se prêtant aux questions d'usage des journalistes, à l'issue de l'audience, la diplomate cubaine a révélé que la relance de la coopération congolo-cubaine était au centre de son entretien avec le ministre Jean-Claude Gakosso. «Je viens de m'entretenir avec le ministre de la culture et des arts. Nous avons parlé de la possibilité de relancer la coopération culturelle qui a développé nos deux pays, pendant beaucoup d'années. Concrètement, nous avons parlé de la possibilité de la participation de Cuba au Fespam, qui est très important pour l'Afrique, et qui pointe à l'horizon. Hormis cela, nous avons également abordé les questions liées aux événements culturels qui se déroulent à Cuba, comme la Foire du livre, le festival de la musique, de théâtre. Ce qu'il

faut dire, c'est que nous devons travailler ensemble pour commencer à faire parvenir les informations d'une partie à l'autre, et compter sur la présence de Cuba ici au Congo et du Congo à Cuba. Il y a, quand même, l'intérêt de la coopération sur le plan des métiers. En plus, il y a quelque chose qu'on peut commencer à faire. Il faut, premièrement, qu'on cherche la manière effective pour commencer. Je pense que la participation de Cuba au Fespam, ce sera un pas important. Peut-être le premier pas dans cette nouvelle étape».

Sur la participation de son pays au prochain Festival panafricain de musique, la diplomate cubaine a précisé que le travail doit déjà commencer pour choisir les groupes que les Congolais apprécient: «D'ailleurs, Monsieur le ministre vient de



Jean-Claude Gakosso offrant un présent à Mme Alba Beatriz Soto Pimental.

me parler sur cette possibilité. Et, on va travailler pour chercher les groupes les plus aimés ici, qui puissent participer au Fespam. Je pense qu'on va avoir une puissance cubaine ici, pour prendre part, tout comme les autres groupes, au Festival panafricain de musique»

Pascal NGALIBO-YALA

Musique

«Effervescence des talents», une compil signée Létiok Production

Ayant pour champ d'action la production scénique et phonographique, la maison Létiok Production, aux destinées de laquelle préside Loeticia Okouna, innove. Elle vient, en effet, de signer une compilation musicale de douze chansons, intitulée: «Effervescence des talents». Une première dans l'histoire musicale congolaise. L'œuvre a été présentée, officiellement, au cours d'une conférence de presse, vendredi 15 février 2013, au night-club Les Diplomates, à Brazzaville. En présence de quatre des artistes qui ont participé à cette œuvre: Davy Lesaint (ex-membre des groupes Extra Musica international et Z1 International), Guelor Ossete-Poto (transfuge de Z1 International), Achille Mouebo, et Ted Okou (ancien sociétaire d'Extra Musica).



Pendant la conférence de presse.



L'affiche de l'album.

La compilation «Effervescence des talents» se décline en CD et DVD. Elle comporte douze chansons, de styles variés: rumba, ndombolo, slow. Il s'agit de: Bilobilo (une composition de Oupta), Bakala ya yaya (Achille Mouebo), Sacerdos (Herman Ngassaky), Darling (Ilo et Jamal featuring avec Papa Wemba), Moutshopi (Detou Debaba), Cœur de lion (Guelor Ossiethe-Poto featuring avec Doudou Copa), Mazara (Ted Okou), Oh mame (Oupta), Kimbala mossi (Davy Lesaint), Eclairer (Guelor Ossiethe-Poto), Ingratitude (Ted Okou), et Gilles Diogo (Davy Le Saint).

Lors de ce face-face avec les chevaliers de la plume et du micro, Loeticia Okouna a expliqué la genèse du concept «Effervescence des talents». «Parmi ces artistes, il y en a qui ont des albums en préparation, et d'autres sont, déjà, sur le marché. A cet instant, il y a tellement de projets, mais, je suis seule, d'où je leur ai fait cette proposition que chacun vienne avec une ou deux chansons, pour permettre aux populations de les redécouvrir tous dans un même album. De telle sorte quand un fan de Davy Lesaint achète le CD, il va découvrir Achille, Ted, bref tous les autres artistes, et ainsi de suite...», a-t-elle expliqué.

Rappelons que les artistes ayant participé à la compilation «Effervescence des talents» ont donné un concert, le 17 février dernier, aux Diplomates, à Brazzaville.

Véran Carrhol YANGA

Collectif «Brazza J'y Crois»

Un geste de cœur à l'endroit des sinistrés du 4 mars 2012

L'Ong (Organisation non gouvernementale) «Génération plus», de Mme Cendrine Ottonello Sassou Nguesso, en partenariat avec l'association «Les 4 chemins», d'Olivier Doumou, ainsi que le collectif d'artistes musiciens dénommé «Brazza J'y Crois» étaient au chevet des familles sinistrées, à la suite du drame du 4 mars 2012, qui s'était produit à Mpila (Brazzaville). Des familles auprès desquelles, ils ont offert, mardi 5 mars dernier, des dons de vivres et de non vivres, en signe de solidarité.

Un après le drame, la chaîne de solidarité à l'égard des familles sinistrées par la catastrophe du 4 mars 2012 ne faiblit pas. Pour preuve: l'Ong «Génération plus», l'association «Les 4 chemins» et le collectif des artistes de «Brazza J'y Crois» viennent d'effectuer un geste de cœur à l'endroit des familles sinistrées des sites de Kintélé et de la Cité de 17. Auxquelles ils ont offert un don, principalement constitué des cartons de savons, de détergent, de sucre, de riz et de poulets.

Au site de la Cité de 17, à Moukondo, Olivier Doumou, initiateur du projet «Brazza J'y Crois», a indiqué que par ce don, les artistes viennent apporter leur soutien aux familles sinistrées. Dans ce sens, il a annoncé que d'autres actions restent à accomplir, en faveur des familles sinistrées.

Si les sinistrés étaient, visiblement, touchés par l'acte de générosité accompli à leur égard, ils se sont, par ailleurs, apitoyés face aux conditions de vie dans ce site. Ils disent être confrontés à plusieurs problèmes. Les tentes dans lesquelles ils dorment, par exemple, se laissent traverser par les eaux de pluie. A ce problème s'ajoute l'absence d'eau.

Au site de Kintélé, la solidarité était le mot d'ordre du message qu'Olivier Doumou a adressé aux familles sinistrées. L'initiateur du projet «Brazza J'y Crois» a affirmé que ce projet tient à la volonté de fer de Mme Cendrine Ottonello Sassou

Nguesso, qui a souhaité apporter une assistance multiforme aux sinistrés.

Interrogé par la presse, au sujet de la contribution des artistes au projet «Brazza J'y Crois», le célèbre chanteur ivoirien, Meiway, a déclaré: «Aujourd'hui, on est satisfait de notre mission, parce que c'était à trois échelles: la réalisation d'un titre, la préparation de deux concerts, après, faire le don. Aujourd'hui, on a fait le don, ça devrait servir d'exemple à tous les autres. Mission accomplie, en partie. Ces gens qui ont perdu des vies, il faut les assister. Que Dieu les assiste et qu'ils croient en Dieu.»

Peu avant le départ dans les sites où sont installés les sinistrés, le collectif Brazza J'y Crois, aux cotés de la présidente de «Génération plus», Mme Cendrine Ottonello Sassou Nguesso, et d'Olivier Doumou s'était rendu au cimetière du centre-ville de Brazzaville. Où un hommage unanime a été rendu aux 145 victimes du drame du 4 mars. C'est dans cette perspective que l'artiste ivoirienne Teeyah et le Congolais Nzongo Soul ont, au nom du collectif «Brazza J'y Crois», symboliquement, déposé une gerbe de fleurs, devant la stèle érigée en mémoire des victimes de cette tragédie.

Signalons que la plateforme «Génération plus» œuvre pour le développement de la société, en se fondant sur le dialogue et l'égalité des chances. Dans le but de préserver la li-



Nzongo Soul s'adressant aux sinistrés.



Teeyah et Nzongo Soul déposant la gerbe de fleurs devant la stèle.

berté, la responsabilité et la solidarité, qui sont des valeurs indispensables au bien-être social.

Par ailleurs, pour rendre hommage aux victimes de la tragédie du 4 mars 2012, deux concerts de musique ont eu lieu, les 1^{er} et 3 mars 2013, respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire. Ils ont connu la participation des artistes comme: Jacob Desvarieux, Princess Lover, Lokua Kanza, Teeyah,

Lino Versace, Nzongo Soul, Guyguy Fall, Meiway, Kaysha, Olivier Tshimanga, Roga Roga, B. Sky et Aby Sourya.

Hordel BIAKORO.

J'aime lire
LA SEMAINE AFRICAINE



Recrute pour une entreprise opérant dans le transport à Pointe-Noire

Assistante de Direction

Référence: 001/REC/13

Description du poste: Vous assurez l'intégralité et la polyvalence de la fonction d'assistante. Vous gérez l'ensemble des tâches administratives et assistez la Direction Générale au quotidien dans son organisation et lui préparer les outils et dossiers nécessaires dans l'exercice de ses fonctions. Vous êtes la garante de l'image de la société dans les relations internes, externes et internationales.

Profil

De formation supérieure Bac + 3/4 option Secrétariat et Assistante de Direction, vous disposez d'une première expérience en tant qu'Assistante de Direction de haut niveau. Véritable relai de la communication interne et externe, vous êtes dotée de réelles capacités d'expression écrite et orale. Le contexte exigeant de la fonction, nécessite une grande organisation, de la précision. Vous parlez un bon anglais professionnel.

Juriste

Référence: 002/REC/13

Description du poste: Vous prenez en charge la rédaction de contrats en lien avec les opérationnels. Vous êtes soutiens pour la rédaction et la négociation des contrats (achat de matière, maintenance, partenariat industriel,...) sur le Congo et l'international ainsi que sur toutes questions relevant de votre expertise. En droit des sociétés vous participez à la gestion de la structure. Vous pourrez également être amené à gérer quelques contentieux.

Profil

De formation supérieure Bac + 4/5 option droit des affaires, vous justifiez de trois ans d'expérience minimum sur un poste similaire idéalement dans le secteur de l'énergie, des mines ou de l'industrie. Vous avez un excellent relationnel et le sens du travail en équipe. Vous êtes créatif, rigoureux et organiser.

Responsable HSE

Référence: 003/REC/13

Description du poste: Vous élaborerez, en collaboration avec la Direction Générale, la politique et le programme de prévention HSE, vous anticipez et mettez en œuvre les réglementations en matière HSE et réalisez le suivi des documents réglementaires. Vous pilotez et développez le système de management HSE.. Vous réalisez les préconisations HSE sur les nouveaux projets et aménagements prévus.

Profil

De formation supérieure BAC + 4/5 option HSE ou BAC + 3 avec au minimum 3 ans d'expériences, vous possédez d'excellentes connaissances des réglementations applicables en matière d'HSE. Vous savez travailler en mode en projet, notamment sur la mise en place de plans d'actions. Vous disposez d'un bon sens de communication, avez l'habitude d'échanger dans des situations difficiles avec tous les niveaux hiérarchiques.

Statisticien

Référence: 004/REC/13

Description du poste: Vous concevez et automatiser les outils de suivi et d'analyse, réalisez des traitements statistiques complexes en utilisant des méthodes statistiques avancées (modélisation, analyse des données,...). Vous analysez et commentez les résultats chiffrés, vous contrôlez la pertinence des données utilisées, formalisez et communiquez les informations statistiques. Vous assurez, au-delà de l'aspect technique de la mission, un rôle de conseils auprès de vos interlocuteurs.

Profil

De formation supérieure Bac + 3/4 option Statistique et traitement de données, Mathématiques appliquées, Sciences Economiques, vous disposez des capacités à prendre en compte et à traiter les demandes en toute autonomie. La capacité d'analyse, la rigueur, les aptitudes relationnelles et les qualités d'organisation sont requis. Vous devez parler un bon anglais professionnel.

Ingénieur Travaux

Référence: 005/REC/13

Description du poste: Vous encadrez et animez l'équipe travaux dédiée aux opérations, vous sélectionnez et managez des sous-traitants. Vous êtes responsables des relations et de l'animation des réunions de chantiers avec l'ensemble des intervenants du projet, ainsi que de la qualité de la construction. Vous avez la responsabilité financière et contractuelle des opérations, vous êtes garant de la tenue du planning et du respect des délais.

Profil

De formation supérieure Bac + 5 option génie civil ou polytechnique, vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience dans la conduite des travaux gros œuvres. Vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles, vos qualités d'organisation, votre réactivité et votre autonomie.

Ingénieur Topographe

Référence: 006/REC/13

Description du poste: Vous êtes responsable de la mise en œuvre des levés topographiques et de leurs restitutions. Vous procédez au recueil et aux analyses des données cartographiques, vous organisez des levés de terrains. Vous assurez le traitement des données et les calculs des métrés, contrôlez l'adéquation des travaux aux cahiers des charges. Vous participez à la rédaction des rapports et organisez les réunions de chantiers.

Profil

De formation supérieure Bac + 5 option topographie ou équivalent, vous justifiez d'au moins 3 ans d'expérience, une expérience en génie civil est un plus. A l'aise techniquement, vous êtes dynamique, volontaire, organisez et technique, vous êtes rigoureux et savez travailler en équipe.

Responsable Comptable et Financier

Référence: 007/REC/13

Description du poste: Vous assurez l'encadrement des services comptabilité, le suivi des immobilisations, des amortissements et des engagements (cautions, emprunts,...), vous pilotez l'interface entre le service exploitation et facturation. Vous établissez les coûts de revient et la rentabilité par activité et vous effectuez le suivi de leur évolution. Vous déterminez les rentabilités par activité. Vous élaborez les budgets prévisionnels, le bilan et le compte de résultats, vous participez également aux décisions d'achats et d'exploitation. Vous assurez le management de votre équipe, les relations avec les partenaires financiers et juridiques.

Profil

De formation supérieure Bac + 3/4 option comptabilité, gestion financière ou économie, vous disposez d'une polyvalence dans tous les domaines comptables (générale et analytique) et financiers. Vous devez avoir la maîtrise des règles et procédures du droit comptable OHADA. La connaissance des logiciels de comptabilité (Ciel et Sage comptabilité) est requise.

Auditeur

Référence: 008/REC/13

Description du poste: vous avez pour mission d'aider l'entreprise à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques et de contrôle interne, et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité. Vous garantissez le respect et la fiabilité des procédures de contrôle interne. En activités éventuelles vous accompagner les opérationnels dans la mise en place de nouvelles procédures.

Profil

Vous êtes issu(e)d'une formation supérieure en contrôle de gestion ou finance, (BAC+3/4). Vous devez justifier d'au moins 3ans d'expérience dans une fonction d'audit ou contrôle de gestion avec de réelles compétences en entreprise. Vous avez une bonne connaissance des procédures administratives, financières en général et particulièrement en audit. Vous êtes rigoureux et vous faites preuve d'esprit de synthèse et d'analyse. Vous maitrisez les outils informatiques (Excel, Word, PowerPoint). La connaissance des logiciels de comptabilité (ciel et Sage comptabilité) est requise.

Responsable Ressources Humaines

Référence: 009/REC/13

Description du poste: Vous assurerez l'ensemble des travaux administratifs concernant le personnel de l'entreprise (contrats, congés, paie, maladie, formation, évaluation annuelle, etc.). en liaison avec la DRH, vous mènerez les études sociales nécessaires à l'adaptation des processus internes. Vous concevez et mettez en œuvre des outils et des procédures de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et assurer la maintenance et l'adaptation des données dans le temps, en lien avec le pôle GRH. Vous participez au processus de recrutement du personnel et autres missions que le DRH sera susceptible de vous confier.

Profil

Vous êtes issu(e)d'une formation supérieure en ressources humaines, (BAC+3/4). Vous devez justifier d'au moins 3ans d'expérience dans une fonction de RH généraliste avec de réelles compétences en entreprise. Votre capacité à développer une très forte curiosité dans le domaine RH sur tous les angles sera déterminante (GPEC, rémunération, projets RH...) Vous maitrisez les outils informatiques : Excel, Word, PowerPoint...)

Vous êtes de nationalité Congolaise (République du Congo)

Merci de postuler à l'offre avec sa référence (Lettre de motivation + curriculum vitae)

avant le 20 mars 2013

en écrivant à: POTENTIEL R.H.

E-mail: recrutement@potentielrh.com

POINTE-NOIRE

Pour plus d'information sur ces offres, voir le site

<http://www.potentielrh.com>

Nouvelle ressource pour le projet Mayoko-Moussondji annoncée à la conférence d'Indaba

Lors de la 19^{ème} édition de la conférence internationale Mining Indaba, qui s'est tenue du 4 au 8 février 2013, à Cape Town, en Afrique du Sud, la société minière Congo Mining Ltd a annoncé les résultats positifs de son projet Mayoko-Moussondji. La société a estimé que le total des ressources minérales conformes au code JORC (hématite et magnétite) est de 767 millions de tonnes contenant 31,9% de fer. Les ressources d'hématite inexploitées sont estimées à 102 millions de tonnes, contenant 40,6% de fer. Ces résultats ont été annoncés, en personne, par John Welborn, le Président Directeur Général de Congo Mining Ltd, à la conférence Mining Indaba, à laquelle a pris part une délégation officielle de la République du Congo, conduite par M. Pierre Oba, Ministre des Mines et de la Géologie, et dont faisait partie M. Louis Marie Djama, Directeur Général des Mines.

La société Congo Mining Ltd, filiale de la compagnie australienne Equatorial Resources Limited, a deux projets de minerai de fer au Congo: le projet Mayoko-Moussondji, dans le département du Niari, et le projet Badondo, dans le département de la Sangha.

Les ressources inexploitées de Mayoko-Moussondji, annoncées à la conférence de Mining Indaba, constituent un jalon significatif pour Congo Mining Ltd. Des ressources d'hématite de plus de 100 millions de tonnes représentent des stocks importants de matériaux qui devraient fournir des produits ferreux de haute qualité pour les marchés internationaux. Congo Mining Ltd prévoit d'entrer en production, dès décembre 2013, utilisant le chemin de fer et le port déjà mis au service de ce projet.

Selon Congo Mining Ltd, les résultats initiaux des forages opérés à Mayoko-Moussondji sont très encourageants. « Ces ressources inexploitées sont le résultat d'un excellent travail de notre équipe technique et seront, immédiatement, intégrées à l'étude exploratoire qui devrait être achevée avant le milieu de l'année. Un

total de ressources de 767 millions de tonnes, avec des chances substantielles de croissance ultérieure, démontre, clairement, l'échelle et le potentiel à long terme de ce projet », a déclaré M. John Welborn. L'estimation des

ressources. Les essais métallurgiques ont démontré que les ressources d'hématite ont un potentiel important pour fournir des produits ferreux de haute qualité, avec une teneur en fer supérieure à 63% et peu



Le minerai de Mayoko-Moussondji est d'une grande teneur en fer.



Le Ministre Oba au stand de Congo Mining.

ressources minérales ne recouvre que 16 km du gisement minéralisé de plus de 46 km découvert à Mayoko-Moussondji. Le programme de forage est en cours et il y aura, potentiellement, des augmentations substantielles du volume de base des

d'impuretés. Ceci est possible grâce à des techniques de traitement simples et avec des récupérations de masse globalement élevées. Les produits en fer de cette qualité sont très en demande par les aciéries du monde entier.



Le Ministre Pierre Oba (au milieu), M. John Welborn et la délégation congolaise à la conférence d'Indaba.



Grâce au Projet de Mayoko-Moussondji, le Congo a eu une présence remarquable à Indaba.

Le volume estimé des ressources minérales sera intégré à l'étude exploratoire de Congo Mining Ltd pour Mayoko-Moussondji, qui devrait être achevée à la mi-2013. Les études d'impact environnemental et les études de faisabilité sont en cours.

Congo Mining Ltd prévoit d'entrer en production à Mayoko-Moussondji dès décembre 2013. L'un des grands atouts dans le développement de ce projet est l'existence d'un chemin de fer passant non loin du gisement, la voie ferrée de la Comilog, qui permettra de transporter le minerai au port de Pointe-Noire, via le CFCO (Chemin de fer Congo-

Océan). Pour commencer, une simple installation de déchargement et un petit espace de stockage seront aménagés au port de Pointe-Noire, pour l'amarage et le chargement d'un vraquier Handymax (représentant une capacité de 30.000 tonnes). Un nouveau port minéralier devrait être développé à Pointe Indienne, offrant l'opportunité d'accroître la production dans le long terme.

La société est en négociation avec le Port Autonome de Pointe-Noire et le CFCO (Chemin de Fer Congo-Océan) pour la signature de contrats commerciaux relatifs au transport du minerai sur le che-

min de fer et son évacuation par le port maritime.

Lors de la conférence Mining Indaba, Equatorial Resources Ltd, avec la contribution des autres sociétés minières opérant dans le pays, a assisté la délégation congolaise dans sa présentation du secteur minier au Congo. Il y avait un intérêt évident dans le projet de cartographie géologique en cours. En effet, la relation positive entre les sociétés minières et les États africains a été au cœur des débats de la 19^{ème} édition de la conférence Mining Indaba.

Elections à la Fécohand

Antoine Bisseyou, candidat pour «diriger autrement»

Les dates des tenues des assemblées générales des Fédérations sportives nationales ne sont pas encore fixées, mais différents états-majors sont, probablement, en train de peaufiner, en silence, leurs stratégies. Au handball, par exemple, le colonel Antoine Bisseyou, dit «Clint», travaille à succéder à Henri Joseph Parra, l'actuel président de la Fécohand (Fédération congolaise de handball). Aller à l'assaut du tabouret fédéral est, a priori, une entreprise risquée, compte tenu des difficultés qu'éprouvent ceux qui s'y sont succédé, ces derniers temps, à redonner au handball son lustre d'antan. Il n'empêche. Antoine Bisseyou veut oser. Gagné, il l'a été sur le terrain: sportif multidisciplinaire (football, handball, basket-ball, volley-ball et athlétisme), international de football et de handball. C'est, cependant, au handball qu'il a passé le plus de temps. Il a été 12 fois champion de Brazzaville et du Congo, et 1 fois champion d'Afrique des clubs, avec l'Inter Club, une fois vice-champion d'Afrique des nations et une fois, en clubs champions. En plus d'une participation



Antoine Bisseyou.

à la Coupe du monde B, en Norvège. Il veut mettre cette «expérience de gagnant» au service de la Fécohand. Une ambition légitime. A l'en croire, sa décision de briguer la présidence de la Fécohand n'est pas un caprice d'homme fâché. Elle serait, au contraire, l'expression d'un devoir envers lui-même et le handball.

«Ma conscience m'a poussé à rendre au handball ce que ce sport m'a donné. Surtout que je suis allégé par les occupations professionnelles auxquelles je consacrais beaucoup de temps», déclare-t-il. Que proposerait Antoine Bisseyou pour sortir le handball congolais des sentiers battus? Il s'est réservé de révéler son plan de sauvetage. Tout juste, a-t-il déclaré qu'il a «une certaine vision de la politique qu'il veut insuffler à ce handball» vacillant. «Je veux diriger autrement, en mettant l'accent sur une organisation rigoureuse, l'assainissement du milieu et des mentalités, la formation (recyclage des arbitres, des entraîneurs et vulgarisation des écoles de handball), le respect des catégories d'âge, l'intransigeance dans la discipline», etc. Nul ne sait si le candidat déclaré gagnera la bataille électorale. Lui, par contre, en est certain. Il fonde son espoir sur «un groupe d'hommes rompus dans la gestion du handball», mais il rassure: «Je ne viendrai pas pour séparer, mais pour rassembler».

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Vie des clubs/ Diables-Noirs

Le secrétaire général s'explique sur la valse des départs

Que n'a-t-on pas dit, à propos des départs répétés des meilleurs joueurs de Diables-Noirs, avant le début d'une nouvelle saison sportive? Les dirigeants sont accusés de les vendre et de tirer profit des retombées financières de leurs éventuels transferts ou manqueraient, tout simplement, d'ambition, pour les retenir. Evidemment, de telles accusations n'ont pas laissé indifférent et insensible le secrétaire général de Diables-Noirs, Joseph Mianzoukouta, dit Yowanet, qui, au cours d'une conférence de presse, s'est employé à nier en bloc ces accusations, tout en rétablissant sa «part de vérité». Six joueurs au moins, notamment Carof Bakoua, Desmond Bouetoutelamio, Bel Ange Epako, Mavis Tchibota, Chancel Gombessa, chancel Massa, ont fait leurs valises, en fin de saison



Joseph Mianzoukouta dit Yowanet.

dernière, malgré le fait qu'ils étaient assurés de disputer la Coupe de la Confédération. «Le président Jean-François a manifesté l'intérêt de les conserver, en demandant à leurs clubs d'origine un transfert définitif. Malheureusement, lesdits dirigeants, peut-

être séduits par d'autres chants de sirène, ont refusé et préféré vendre leurs joueurs à certaines équipes, qui ont accepté leur surenchère», a expliqué Joseph Mianzoukouta «Yowanet». L'équipe de Diables-Noirs aurait-il touché les indemnités de transferts des joueurs concernés? «Ces joueurs n'étaient chez nous que sous forme de prêt. Leurs nouveaux acquéreurs ne peuvent, donc, pas nous verser des indemnités de transferts. Seuls leurs clubs d'origine en ont le droit, contrairement à ce que pensent certains supporters», a-t-il expliqué. Quelle parade, pour éviter la valse des départs? Dorénavant, la majorité des joueurs va «signer un contrat d'une durée de deux années, certifié par un huissier de justice», affirme le secrétaire général des Diables-Noirs.

G.M.

Démission de Jean François Ndengué!



Le premier trophée de Jean-François Ndengué avec Diables-Noirs, en 2007.

Le général Jean-François Ndengué n'est plus président de la section football des Diables-Noirs de Brazzaville. Il a rédigé, le 4 mars 2013, sa lettre de démission qu'il a adressée, le lendemain, au président général du club, Hugues Ngouélondélé, par ailleurs maire de Brazzaville. «Après une riche expérience pas-

sée à vos côtés, dans la direction du club sportif Diables-Noirs, j'ai l'insigne honneur de vous annoncer, qu'à partir de ce jour, je redeviens un simple sympathisant de ce club que j'aime tant. La présente est une démission de ma modeste personne de mes fonctions de Président de la section football que je soumetts à votre

bienveillance, ce pour des convenances personnelles», a écrit Jean François Ndengué, dans sa lettre de démission. Ainsi se confirme la rumeur qui a circulé, comme une traînée de poudre, depuis une semaine. Jean-François Ndengué, qui a pris les rênes de Diables-Noirs football, en 2006, quitte ses fonctions, au lendemain de la qualification de l'équipe pour les seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération. Il a, aussi, le plus beau palmarès de tous les présidents de l'équipe, depuis 1960: trois titres nationaux de champions du Congo (2007, 2009 et 2011) et une Coupe du Congo (2012). Ce n'est pas rien. Pour montrer qu'il reste sympathisant, il a assuré toute la logistique de la mise au vert de l'équipe, qui est allée à Kinkala, mercredi 6 mars, pour préparer la manche aller (16 ou 17 mars) des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération, contre les Panthers de la Guinée Equatoriale.

Football congolais

Revoilà le championnat national direct!

Fin l'ennui du week-end. Joueurs et dirigeants s'appêtent à renouer avec le chemin du stade. A partir du samedi 9 mars 2013. Pour y aborder le championnat national direct, où toutes les équipes, quelle que soit leur ville de résidence, s'affrontent en deux phases, aller et retour. Une promesse de la Fécofoot (Fédération congolaise de football). Les férus congolais de football l'attendaient. Il est là. Le dernier championnat national, sous cette formule, ils l'ont suivi en 2009, et avait couronné Diables-Noirs. Il y eut, auparavant, treize éditions de championnat national direct, de 1979 à 1991. Ils avaient hissé au sommet l'Etoile du Congo (1979, 1980, 1982, 1985, 1987, 1989), CARA (1982 et 1984), Kotoko de Mfoa (1983), Inter Club (1988 et 1990), Patronage Sainte-Anne (1986) et Diables-Noirs (1991). Bref, on renoue, ce samedi avec ce championnat direct, rendez-vous par excellence de l'élite nationale. Il constitue un grand événement sportif.

Pour cette année de reprise, 18

équipes sont en lice. Pour un titre de champion. Pour une place d'honneur, aussi. 18 équipes ressortissantes de quatre ligues, Brazzaville se taillant la part du lion, se donnent rendez-vous: A.C Léopards (Dolisie), A.S.P, Nico-Nico, U.S Saint-Pierre, F.C Bilombé, La Mancha, A.S Cheminots, Munisport (Pointe-Noire), Cuvette F.C (Owando), Diables-Noirs, J.S.T, Etoile du Congo, CARA, Inter Club, Saint-Michel de Ouenzé, F.C Konzo, Patronage Sainte-Anne et Tongo F.C (Brazzaville). Quel critère a présidé à leur choix? La Fécofoot n'en fait pas un mystère: le versement d'une sorte de caution de 12 millions de francs Cfa. Les observateurs qui rêvaient d'une sélection des équipes sur la base des résultats obtenus au dernier championnat déchantent. On souhaite, malgré tout, des rencontres très ouvertes. Il suffira que tous ceux qui grouillent dans ce marigot jouent franc-jeu, pour que ce championnat soit d'un bon niveau sportif.

veau et connaisse le succès. D'où la moralité exigée de tous les acteurs. Cela éviterait des situations fâcheuses. Cela étant, le Fécofoot a innové, aussi, en produisant un calendrier en morceaux. Elle n'en a publié que les trois premières journées. Il faut le faire!

Jean ZENGABIO

Calendrier de la 1^{ère} journée Samedi 9 mars

Patronage Sainte-Anne-Tongo F.C et Diables-Noirs-Inter Club (à Brazzaville)
A.S.P.-U.S Saint-Pierre (à Pointe-Noire)
A.C Léopards-F.C Bilombé (à Dolisie)
Dimanche 10 mars
Etoile du Congo-A.S Kondzo et CARA-J.S.T (à Brazzaville)
Munisport-La Mancha et A.S Cheminots-Nico-Nico (à Pointe-Noire)
Cuvette F.C-Saint-Michel de Ouenzé (à Owando).

Une amicale des médaillés congolais aux Jeux africains

Les sportifs congolais médaillés aux Jeux africains vont créer leur association: l'A.m.c.j.a (Amicale des médaillés congolais aux Jeux africains), et projettent de tenir leur assemblée constitutive dans quelques semaines. Le principe a été décidé, vendredi 1^{er} mars 2013, au Ballon d'Or, à Brazzaville, par Jean Bernard Foundoux «Mulélé-Vieux Mulé» (médaillé d'or de football aux Jeux de 1965, à Brazzaville), Henri Elendé (médaillé d'argent d'athlétisme-saut en hauteur- aux Jeux de 1965) et Théophile Clovis Nkounkou «Mig» (médaillé de bronze du relais 4x100m aux Jeux de 1973, à Lagos). «Nous avons l'intention de jouer un rôle dans la mobilisation des énergies et des esprits de nos compétiteurs, lors du cinquantième des Jeux africains, en 2015», tel est l'objectif de ladite association originale.

Basket-ball: décès de «Vieux Dipanda»!

L'arbitre international congolais de basket-ball qu'on aimait à appeler «Vieux Dipanda» s'est éteint, le 23 janvier dernier, à Brazzaville. Nous l'avons appris tardivement. De son vrai nom Okombi, pré-nommé Dominique, il était colonel à la retraite des Forces armées congolaises et avait disparu des terrains de basket-ball avec son sifflet. Inhumé le 5 février 2013, de nombreux basketteurs l'ont conduit à sa dernière demeure, a témoigné le président de la Ligue de Brazzaville, Fabrice Makaya Matéve. «Vieux Dipanda» était, sans nul doute, le meilleur arbitre de sa génération. «La Semaine Africaine» lui ouvrirait, souvent, ses colonnes. Et affichait, souvent, en illustration, sa tête avec sa chevelure grisonnante. Comprenez que c'était l'ami des journalistes. Il n'est pas trop tard de présenter nos très sincères condoléances à la famille éplorée. Que Dieu lui accorde le paradis!

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC
* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
* C = Compétence qui fait la différence

PRESSING
* P = Professionnel confirmé
* R = Reste fidèle au bon service
* E = Entretien de qualité inégalable
* S = Service non stop
* S = Sollicité par les clients exigeants
* I = Incomparable, toute la ville en parle
* N = Nommé ERIC-PRESSING
* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe




Nouveau logo,
Nouvelle vision

Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE

Depuis 20 ans, vous nous confiez
vos plis et colis

Merci pour votre Confiance

Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Point-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com